

METROPOLE

LE JOURNAL D'ANGERS LOIRE MÉTROPOLE

N° 3 - été 2005

Angers, capitale
de l'athlétisme
français

p 27

An illustration depicting waste management and consumer behavior. On the left, a boy in a blue shirt and khaki shorts is interacting with a large blue recycling bin. In the center, a woman with blonde hair, wearing a brown jacket, is pushing a shopping cart filled with groceries, including a pineapple, tomatoes, and leafy greens. On the right, a blue car is parked on a street, with a sign that reads 'Déchetterie' (Waste Transfer Station) and a recycling symbol. The background shows a city street with buildings and a green recycling bin. The title 'Comment limiter nos déchets ?' is written in large, bold, orange letters across the center of the illustration.

Comment limiter nos déchets ?

Les entreprises
angevines séduisent
le Japon p 9

Le 20 mai, le président,
Jean-Claude Antonini animait
une réunion publique
sur le traitement des déchets.



Albert.

éditorial

Angers Loire Métropole

gère le service public des déchets ménagers tant au niveau de la collecte que du traitement.

Cette compétence de proximité est en perpétuel mouvement. Depuis plus d'un an, un nouveau plan de collecte à l'échelle de l'agglomération a été mis en place, et un comité de pilotage étudie parallèlement la mise en place d'un nouveau système de traitement des déchets, puisque l'usine de La Roseraie fermera en 2010.

Ainsi plusieurs objectifs ont été fixés afin que la gestion des déchets ménagers soit la plus optimale possible :

- tout d'abord, le travail entrepris de réduction à la source au travers notamment des composteurs individuels va s'accroître dans les mois à venir avec le lancement de plusieurs actions concrètes ; l'objectif est de limiter la production des déchets par habitant à l'horizon 2030 alors que la progression "naturelle" se situe à 2% par an ;

- ensuite, le programme sur les déchèteries s'achève avec la mise en service du nouvel équipement de Saint-Barthélemy, depuis le 8 juin ;

- enfin, le tri sélectif continue de progresser après le passage au porte-à-porte, l'an passé, de Mûrs-Erigné et de Saint-Sylvain d'Anjou, des Ponts-de-Cé, depuis le 1^{er} janvier dernier, la mise en place de containers enterrés pour l'habitat social collectif, et le lancement du "mercredi jour de tri" dans toutes les communes concernées.

Mis bout à bout, les résultats obtenus depuis 1999 sont considérables, puisque les déchèteries ont connu une augmentation de 84% de tonnage, et la collecte sélective de 54%.

Je remercie toutes les Angevines et tous les Angevins de leur participation active afin de rendre notre métropole encore plus agréable à vivre.

Jean-Claude Antonini

Président d'Angers Loire Métropole

Vice-président de la Région
Pays de la Loire

L'info Métropole

LE POINT (PAGE 3)

COMMENT LIMITER NOS DÉCHETS ?

ÉCONOMIE (PAGE 6)

Le groupe Rémy Cointreau exporte depuis Angers

Les entreprises angevines séduisent le marché japonais

ENVIRONNEMENT (PAGE 8)

En septembre, le tri sélectif démarre au pied des immeubles

DÉPLACEMENTS (PAGE 10)

Tramway : les conseils de quartier ont pu exprimer leurs attentes

SOLIDARITÉ (PAGE 14)

Aide à la rénovation des façades

TERRITOIRE (PAGE 16)

Les grands ouvrages de l'A11 sortent de terre

L'info communes

SOUCELLES (PAGE 18)

Dressage et débouillage : un savoir-faire méconnu

MÛRS-ÉRIGNÉ (PAGE 21)

Une unité de jour pour les malades d'Alzheimer

FENEU (PAGE 23)

Jean-Charles Cédric : accueillez un chef aux mille saveurs dans votre cuisine

LES PONTS-DE-CÉ (PAGE 24)

Les services d'un professionnel animalier à votre domicile

AVRILLÉ (PAGE 25)

8^e fête du Vélo : départ le 4 septembre

ANGERS (PAGE 27)

Du 14 au 16 juillet : les championnats de France d'athlétisme au lac de Maine

L'agenda sorties

Le programme de vos sorties dans l'agglomération

Le volume des déchets à traiter dépendra de plus en plus des gestes d'achat. Dans les magasins, éviter les produits sous blister et les emballages superflus (exemple : petits paquets individuels).

Éco-Emballages.

Achat, tri, recyclage :

comment limiter nos déchets

La réflexion sur le mode de traitement des déchets résiduels se prolonge jusqu'à fin 2005. Pour en réduire le volume, les gestes citoyens restent essentiels.

On l'attendait en juin. Le choix de la solution appelée à remplacer, dès 2010, l'usine de traitement des déchets ménagers de La Roseraie, à Angers, a finalement été repoussé à la fin de l'année. *"J'ai le sentiment qu'aujourd'hui, le travail effectué ne nous permet pas de prendre la meilleure décision"*, considère Jean-Claude Antonini, président d'Angers Loire Métropole, qui souligne que *"ce report fait suite à une longue phase de réflexion et de concertation"*. Entre

le 29 mars et le 11 avril, neuf réunions d'audition étaient proposées aux habitants de l'agglomération : 172 personnes ont été reçues individuellement. Le 20 mai, une réunion publique a également permis à chacun (experts, habitants...) de prendre la mesure de l'enjeu du projet. Les techniciens et les élus, réunis en comité de pilotage sous la présidence de Philippe Bodard, vice-président d'Angers Loire Métropole, ont étudié différentes options de traitement des déchets rési-

duels, incluant notamment l'incinération, la méthanisation et l'enfouissement. Un comité d'experts indépendants sera prochainement constitué. Leurs travaux permettront d'alimenter la réflexion autour du traitement des déchets dans l'agglomération angevine, et profiteront à terme à d'autres collectivités territoriales confrontées à la même problématique.

Ce délai de réflexion supplémentaire, officialisé au soir du conseil communautaire du 12



mai, sera mis à profit pour poursuivre l'analyse des scénarios possibles, de nombreux éléments étant à considérer. *"Nous devons tout mettre en œuvre, y compris dans notre politique de traitement des déchets ménagers, pour arriver à faire de notre territoire un territoire durable"*, a souligné Jean-Claude Antonini, rappelant que la décision qui serait prise *"engagerait l'agglomération pour les trente prochaines années"*. Outre la dimension écologique, reste l'aspect économique,

non négligeable, *“puisque la facture finale sera payée par les habitants”*. Enfin, depuis l'ouverture de la réflexion, en septembre 2003, certaines données techniques ont dû être réactualisées, comme le volume total des déchets à traiter. Alors que les premières études tablaient sur 135 000 tonnes par an à l'horizon 2030, les efforts consentis en matière de tri et de réduction à la source permettent aujourd'hui de ramener ce chiffre à 91 000 tonnes. Un signe qui prouve l'intérêt

de gérer le volume et la nature des déchets bien en amont de leur traitement final. Un processus dont les grandes étapes peuvent se décliner selon le circuit suivant :

1. Réduire au maximum les déchets dès l'acte d'achat

Chacun peut agir au quotidien pour réduire les déchets qu'il produit. Comment ? À la maison, en buvant de l'eau du robinet de préférence à de l'eau en bouteille ; mais aussi en sélectionnant

Traitement des déchets : les mots-clés

Déchets résiduels. Part des déchets n'ayant pas été orientée vers une filière de recyclage lors du tri sélectif ou du dépôt en déchèterie.

Déchets fermentescibles. Déchets dont la composition favorise le développement des fermentations. Ce type de déchet peut être traité par méthanisation ou compostage.

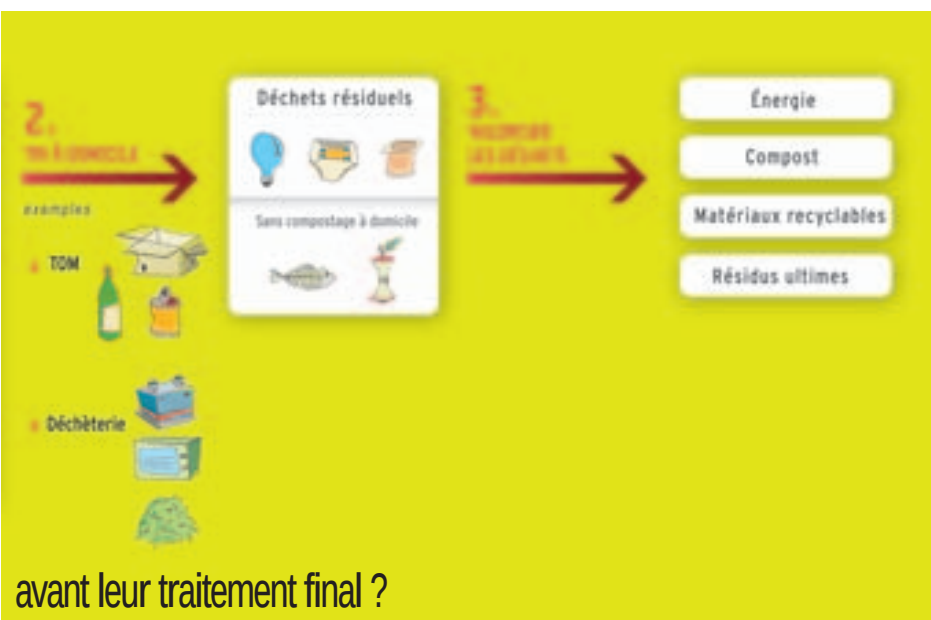
Déchets ultimes. Résidus ne pouvant plus être revalorisés ou transformés.

Méthanisation. Traitement basé sur des fermentations dégageant un gaz combustible riche en méthane.

Compostage. Processus de dégradation de la matière organique fermentescible. Le compostage permet d'obtenir un amendement (engrais).



L'ouverture des déchèteries et le tri opéré à domicile par les ménages de l'agglomération ont porté leurs fruits, ces 5 dernières années. Tandis que le gisement global des déchets (tout compris) augmentait de 12%, le volume des déchets ménagers classiques non recyclés chutait, quant à lui, de - 15 %.



un gazon qui pousse moins vite ou bien encore des arbustes qui nécessitent peu de taille. Les composteurs individuels, aujourd'hui proposés dans 28 communes aux personnes disposant d'un jardin, permettent de recueillir les déchets végétaux et alimentaires qui feront du compost. Au bureau, pensez à utiliser les feuilles de papier recto-verso. En faisant les courses enfin, choisissez des contenants plus grands, évitez les légumes sous blister, et d'une manière générale, achetez des produits limitant les emballages.

2. Trier à domicile : un geste essentiel

Bouteilles et flacons en plastique, boîtes métalliques, briques alimentaires, cartonnets, journaux, magazines, prospectus doivent être déposés dans les sacs jaunes (également recyclables) ou les bacs Tom pour les logements collectifs. Les bouteilles, pots et bocaux en verre sont destinés aux conteneurs avec plaques vertes, les Points Tom. Le bois, les gravats, les encombrants, les déchets ménagers, la ferraille, les batteries... sont récupérés dans toutes les déchèteries de l'agglomération. L'ensemble de ces déchets est ensuite retrié. Papiers et cartons se recyclent une

dizaine de fois. Les bouteilles en plastique produisent des fibres, notamment utilisées dans le textile. Quant au verre, il se recycle à l'infini.

3. Valoriser les déchets : quelles solutions ?

Après tri, les déchets résiduels représentent 53 % du gisement initial. Un pourcentage qui a diminué de façon significative ces cinq dernières années, grâce à l'effort des particuliers. Les études en cours montrent que ces 53 % peuvent faire l'objet de traitements différents. Outre leur incinération, ces déchets peuvent aussi être enfouis ou intégrer des filières alternatives comme la méthanisation et le compostage, uniquement valables pour les déchets fermentescibles.

Les déchets contenant de la cellulose, du carbone (ex : restes alimentaires, papiers souillés ...) peuvent, en effet, être extraits du gisement pour produire du méthane et du compost pouvant, à l'avenir, être utilisé en agriculture. Transformé en électricité, le méthane peut être revendu à Électricité de France (EDF).

Dossier : Corinne Beauvallet et Julien Rebillard.

Infographie : Céline Lambert.

QUESTIONS À

Jean-Marie Courtin,
vice-président
d'Angers Loire Métropole



Studio des photographes.

Vous faisiez partie de la délégation qui, les 24 et 25 mai, s'est rendue en Allemagne visiter plusieurs sites de traitement de déchets résiduels. Qu'avez-vous observé sur place ?

La législation allemande impose un traitement thermique, en

incinérateur ou en cimenterie, des déchets présentant un intérêt énergétique, soit entre 40 et 50 % du gisement. Le reste peut ensuite être enfoui, à condition qu'il soit d'abord rendu inerte. Cela se fait soit par compostage, soit par méthanisation, ce qui implique d'avoir auparavant retiré tous les déchets non fermentescibles, inadaptés à ce traitement. Ces derniers sont récupérés par un tri biomécanique, puis incinérés.

Quelle valorisation des déchets est ainsi réalisée ?

Le traitement thermique permet une récupération d'énergie, mais s'agissant notamment des cimenteries, je ne suis pas sûr que le contrôle des émissions atmosphériques soit suffisant. La méthanisation permet de produire du gaz, qui est brûlé pour produire de l'électricité. Ce procédé, tout comme le compostage, génère également du terreau. Sur les sites visités, ce produit issu des déchets résiduels est destiné à l'enfouissement. Ainsi sur l'unité de Borken⁽¹⁾, le compostage a pour seul but de stabiliser les déchets avant leur enfouissement. Ce qui se traduit par des collines de terre noirâtre, d'environ quarante mètres de haut, s'étendant sur une cinquantaine d'hectares.

1- Borken, au nord de Dusseldorf, est au cœur d'une agglomération de 360 000 habitants, donc comparable à l'agglomération angevine.

INTERNATIONAL

LE GROUPE RÉMY COINTREAU EXPORTE DEPUIS ANGERS

On ne parle que de l'invasion des produits asiatiques. Pourtant, il est un acteur économique angevin qui ne recule pas. Après les États-Unis, le groupe Rémy Cointreau part à la conquête de la Chine (à Shanghai) et confirme sa présence au Japon. Dans le même temps, le fabricant de spiritueux, champagne et Cointreau veut davantage implanter sa vodka sur les marchés de l'Est, d'Ukraine et de Russie.

Depuis février, la quasi-totalité de ces commandes destinées au grand export – une centaine de pays – est préparée près d'Angers, dans les bâtiments d'une nouvelle plateforme logistique. On y dénombre déjà près de 3 000 références et une quinzaine de marques, le tout stocké sur une superficie de 18 000m².

Le groupe Rémy Cointreau produit environ 15 millions de bouteilles, sous trois marques – Cointreau (fabriqué à Saint-Barthélemy, ainsi que le Passoa), Rémy-Cointreau (spiritueux) et Piper Heidsieck (champagne). Il a choisi le territoire angevin *"pour rationaliser les coûts liés au transport"*. Un lieu historique certes, mais surtout stratégique pour permettre à plus de 90 % de sa production d'être distribuée auprès de ses clients à l'étranger. Issue des sites de Reims, Cognac et Saint-Barthélemy (220 salariés), une grande partie de ces alcools transite désormais par l'agglomération angevine, avant d'être réexpédiée vers de grands ports : Le Havre, Rotterdam... Rémy-Cointreau a confié la gestion de sa plateforme à Mory Group, professionnel de la logistique. Une vingtaine de personnes a été localement recrutée pour réceptionner les commandes et les préparer. L'effectif pourrait doubler d'ici à quelques mois.

Nathalie Maire



Coralie Pilard

Un million de bouteilles transite chaque semaine par la plateforme logistique Rémy Cointreau.

Parc d'activités Angers-Est : les travaux reprennent cet été

"Nous vendons toujours deux fois plus de terrains qu'entre 1990 et 1998, assure Michel Bourdier, directeur de l'Agence de développement économique du Grand-Angers. À ce jour, nous ne pouvons pas répondre à toutes les demandes des chefs d'entreprise qui veulent s'installer chez nous ou qui ont des projets de développement."

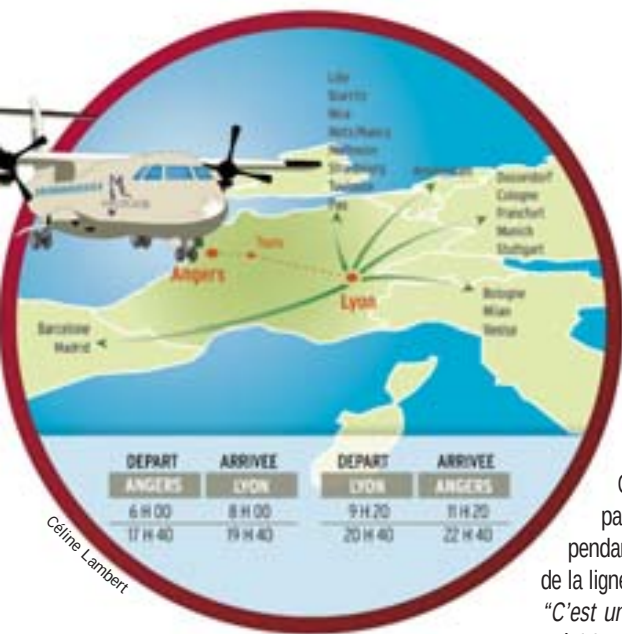
Pour remédier à ce manque d'espace foncier, les travaux de la deuxième tranche du parc d'activités d'Angers-Est, situé non loin de l'autoroute A11 (Paris/Nantes), reprennent cet été. 75 hec-

tares supplémentaires seront viabilisés jusqu'à Saint-Sylvain-d'Anjou (face au Parc-Expo). Ce parc d'activités, qui accueille déjà la plateforme grand export du groupe Rémy Cointreau (*lire ci-contre*), sera dédié en priorité à l'activité logistique et au transport.

D'ici à 2006, Angers Loire Métropole espère aussi boucler l'extension d'une zone d'activités à Avrillé ; et il faudra attendre 2007-2008 pour que le parc d'activités Ouest de l'agglomération, à Saint-Léger-des-Bois, soit opérationnel.

À NOTER

La société emblématique des biscottes "L'Angevine" (distribuées en boulangerie), notamment installée aux Ponts-de-Cé (100 salariés environ), a été rachetée par les Brioche Pasquier des Cerqueux-sous-Passavent (49).



En avril, le conseil communautaire choisissait de donner une "dernière chance" à la ligne aérienne régulière permettant aux chefs d'entreprise de rejoindre Lyon au départ de Marcé (aller-retour dans la journée, via Tours). La question se pose aujourd'hui de savoir si la compagnie lauréate, Airlinair, relèvera le défi des 15 000 voyageurs par an annoncé dans les conclusions d'une étude préliminaire. "Nous devons tenter cette ultime opération de soutien à une ligne régulière à vocation économique", note le président Jean-

AÉROPORT

La ligne régulière reprend du service à Angers-Marcé

Claude Antonini. Cette décision se traduira par une aide de 485 000 € chaque année pendant trois ans, l'éventuel déficit d'exploitation de la ligne étant pris en charge par Airlinair.

"C'est une décision économique forte, conclut le président, qui impliquerait que la Chambre de commerce et d'industrie d'Angers participe au moins au financement global de l'aéroport."

Depuis le 2 juin, les départs d'Angers-Marcé se font à bord d'un ATR 42 de 48 sièges avec service à bord. Le premier vol (6 h) permet aux voyageurs de gagner Lyon dès 8 h (escale comprise). Puis d'emprunter, au choix, une quinzaine de correspondances à destination de villes françaises et européennes. Retour à Angers, le soir, à 22 h 40. Ces lignes proposent aussi un atterrissage à Angers, depuis Lyon, en milieu de matinée.



Un avantage pour les hommes d'affaires du bassin Rhône-Alpes.

Nathalie Maire

■ Renseignements et réservations à l'aéroport (A 11- sortie Marcé). Tél. 02 41 33 50 20.

QUESTIONS À



Gilles Darriau, directeur de l'aéroport Angers-Marcé

Quelles sont les différentes missions de l'aéroport ?

La piste d'Angers-Marcé est affectée à de multiples usages, dont les vols d'affaires, qui restent une condition indispensable à l'implantation d'entreprises à vocation internationale. Avant de choisir un site, les responsables établissent une sorte de "check-list" qui recense les critères que doit nécessairement remplir le territoire retenu. Très souvent, la présence d'un aéroport y apparaît en bonne place. Les dirigeants scandinaves de Scania font partie de nos voyageurs réguliers. Parmi ses autres attributions, le tarmac angevin

accueille aussi les vols "sanitaires", c'est-à-dire le rapatriement ou l'évacuation de blessés, mais aussi le transfert de greffons dans le cadre des dons d'organe. Ce n'est pas le cas partout. Le site héberge d'autres activités, comme les vols de loisirs, le musée régional de l'Air, le transport de fret urgent au service des entreprises...

Quelle est l'ampleur du trafic ?

Sans compter les vols Airlinair à destination ou en provenance de Lyon, nous totalisons chaque année entre 2 000 et 2 500 atterrissages ou décollages. On le voit bien : il ne faut pas confondre aéroport et ligne régulière. Nous

étudions par ailleurs l'hypothèse de reprendre ponctuellement d'autres liaisons par vols charters.

Comment se positionne Angers-Marcé au regard des autres aéroports de même importance ?

Notre niveau d'activité est correct, et nous bénéficions d'équipements de bonne qualité. La proximité des liaisons autoroutières apporte également un plus, en permettant de sillonner les agglomérations voisines. Enfin, s'agissant des vols sanitaires, nous assurons un service disponible tous les jours 24/24 h, pour répondre au caractère urgent de ces situations.

Propos recueillis par Julien Rebillard

INSERTION

ENVIE ANJOU VOIT PLUS GRAND



Coralie Pilard

L'association Envie Anjou (insertion et récupération d'électroménager) s'installera près des grandes enseignes commerciales, à Beaucouzé, dès l'année prochaine.

dépolluer, le réparer et le remettre en vente, assorti d'une garantie, à des prix bien inférieurs à ceux du neuf. *"En recyclant ces appareils et en permettant aux ménages à faibles revenus de s'équiper, cette activité présente de multiples intérêts"*, note Armand Raucher, directeur du service "emploi-insertion" d'Angers Loire Métropole.

Pour permettre à Envie Anjou de poursuivre son action dans de bonnes conditions, un nouveau local, parfaitement adapté aux besoins de l'association, sera construit à Beaucouzé, à proximité des grandes enseignes commerciales.

Financé à 44 % par Angers Loire Métropole, le bâtiment, dont le coût est estimé à 1,3 M€, restera la propriété de la communauté d'agglomération, mais sera loué à un tarif préférentiel. L'espace commercial du futur équipement bénéficiera d'une nouvelle signalétique, qui sera ensuite utilisée par la trentaine de sites que compte le réseau Envie au niveau national. Ouverture au public au printemps 2006.

Julien Rebillard

Trop petits, peu fonctionnels, les locaux qu'occupe l'association Envie Anjou, rue Barra à Angers (quartier sainte-Thérèse), sont désormais inadaptés à son activité, au regard de sa montée en puissance. *"Nous avons vendu 2520 appareils de gros électroménager, soit une progression de 22 %*

sur la seule année 2004", explique le directeur, Philippe Robin.

Avec pour objet l'emploi de personnes en difficulté d'insertion, soit quinze postes à temps plein à ce jour, Envie Anjou collecte du matériel usagé (réfrigérateurs, machines à laver, cuisinières...) pour le

EXPRESS

Cinq passeports pour l'incubation remis par Angers-Technopole

Angers-Technopole a remis en avril les "passeports pour l'incubation" : cinq projets de création d'entreprise innovante ont été retenus sur les trente-quatre dossiers déposés. Les lauréats vont bénéfi-

cier d'un accompagnement (études de marché, formation, recherche de partenaires, aide à l'implantation...) dont la valeur peut représenter jusqu'à 30 000 €.



Angers Loire Métropole a versé une subvention de 8 000 € pour aider la création de l'Entreprise d'insertion de travail adapté (EITA). Intervenant dans les activités du second œuvre du Bâtiment, la collecte et le tri de produits dérivés de l'industrie, cette structure a permis la création d'une dizaine de postes.



La délégation angevine devant l'ambassade de France, à Tokyo.

JAPON

Les entreprises angevines séduisent le marché japonais

Six chefs d'entreprise accompagnaient la délégation de la ville d'Angers au Japon, fin avril, dans le cadre de l'Exposition universelle d'Aichi. *"Ce n'était pas pour faire du tourisme industriel, note Michel Bourdier, directeur de l'Agence de développement économique du Grand-Angers. Tous sont revenus avec des premiers contacts, pour certains, et des projets opérationnels pour d'autres"* (lire interview ci-contre). Sur place, l'Agence avait organisé trois jours de business à plein temps, *"soit quatre à cinq rendez-vous d'affaires par jour, avec des fournisseurs, des distributeurs, des acheteurs... pour chacun des patrons présents. Le genre de planning qu'un chef d'entreprise isolé a des difficultés à organiser. Tout a été financé par l'Agence"*.

Sélectionnés pour leur jeune âge (38 ans en moyenne) et la diversité de leurs activités (métiers de bouche et secteurs innovants), les représentants de la SA La Boucherie, les Chocolats Benoît, Candide, Pétroussian, Évolis et le Domaine du Closel *"se sont fait les ambassadeurs de l'économie angevine"*.

Au retour, chacun affichait sa satisfaction. Patrice Tolomelli, directeur d'Angers-Poissons (groupe Pétroussian) a *"surpris les Japonais avec*

ses œufs de poisson volant au wasabi" dont la commercialisation est en bonne voie ; la chocolaterie Benoît sera probablement représentée au très prisé salon du Chocolat de Tokyo. La gérante, Françoise Benoît, a même obtenu un rendez-vous avec un grand magasin japonais (Isetan). Candide, fabricant d'accessoires de puériculture à Écouflant, a mené *"des échanges fructueux avec ses partenaires habituels pour mieux adapter ses produits aux spécificités du marché nippon"*. Christophe Mauxion, patron des restaurants La Boucherie, confirme, quant à lui, que *"ce séjour constituera, pour l'entreprise, la première marche pour le développement en Asie"*. **Nathalie Maire**

Négociations avec Nec

Le président d'Angers Loire Métropole a profité de son voyage au Japon pour rencontrer M. Kobayashi, vice-président de Nec. *"Si Angers reste un site privilégié pour l'Europe, le plan social de 120 licenciements sera maintenu. Les négociations en cours laissent penser que Nec aidera les pouvoirs publics à installer d'autres entreprises sur notre bassin d'emploi"*, assure Michel Bourdier, directeur de l'Agence économique.

QUESTIONS À

Emmanuel Picot,
président-fondateur d'Évolis



Vous étiez membre de la délégation angevine partie au Japon dans le cadre de l'exposition universelle d'Aichi. Quel était votre objectif ?

Nous avions déjà un pied dans ce pays, suite à un voyage organisé il y a trois ans par la Région.

C'est un marché difficile à pénétrer, car très exigeant sur la qualité et assez protectionniste. Un exemple : il existe une norme mondiale pour l'encodage des pistes magnétiques des cartes (*). Tous les pays suivent cette norme, sauf le Japon. Cela signifie que les produits vendus sur son sol doivent être adaptés aux spécificités locales. Après un an de travail, nous avons commencé les ventes fin 2003. Pour nous, ce voyage était l'occasion de conforter et d'étendre nos débouchés sur place.

Le bilan ?

Nous avons rencontré le partenaire commercial avec lequel nous travaillons déjà, et développé de nouveaux contacts, avec à la clé des commandes supplémentaires. En 2004, notre chiffre d'affaires au Japon était de 400 000 €. Cette année, nous espérons faire deux fois mieux. Nous sommes bien partis pour atteindre cet objectif, et ce voyage n'y est pas étranger. Appartenir à une délégation officielle était un "plus" : cela facilite les contacts, et les Japonais sont sensibles à ce type de démarche.

* Évolis fabrique et commercialise des imprimantes de cartes plastique (cartes d'étudiant, cartes de fidélité, badges d'entreprises, contrôle d'accès...). Fondée en 1999, la société compte aujourd'hui 80 salariés. Elle est actuellement en phase de recrutement.



Après Angers (photo d'archives), des pédibus démarreront en septembre dans les écoles de La Jaudette, Pierre et Marie-Curie et La Venaiserie.

DEPLACEMENTS

Deux pédibus et un vélobus à l'essai à Saint-Barthélemy

Courant juin, trois groupes scolaires de Saint-Barthélemy d'Anjou lanceront les premiers essais de lignes de ramassage scolaire à pied ou à vélo, dits pédibus et vélobus. Le principe est simple : un itinéraire court (dix à quinze minutes maximum) avec des arrêts matérialisés où les enfants sont "déposés", matin et soir, en attendant leur "ramassage" par deux parents volontaires pour les conduire jusqu'à l'école. Objectif : faire en sorte que tout fonctionne dès la prochaine rentrée scolaire.

"Outre le respect de l'environnement, les enseignants remarquent que les "enfants-pédibus" arrivent en classe plus réveillés, plus attentifs", souligne Dominique Vétault, adjoint au maire de

Saint-Barthélemy. "Le chemin vers l'école se fait sans stress. D'autres soulignent le rôle que peut jouer la marche à pied quotidienne dans la lutte contre l'obésité."

En septembre, les opérations pédibus et vélobus des écoles de Saint-Barthélemy seront les premières à se mettre en place dans l'agglomération (hors Angers). Angers Loire Métropole espère créer une ligne pédibus minimum par an dans les communes périphériques de la ville-centre.

Nathalie Maire

■ Renseignements sur les pédibus à Angers Loire Métropole, 83, rue du Mail à Angers. Tél. 02 41 05 52 01.

STATIONNEMENT

Nouveaux parkings dans le centre d'Angers

Destinés au stationnement de courte durée, favorable à la vitalité commerciale du centre-ville, les parkings Molière (rue Thiers) et République (ex-Halles) sont ouverts au public depuis début mai, à Angers. Avec le parc de stationnement Berges-de-Maine, à Saint-Serge (derrière le multiplexe), cela représente 1 152 places supplémentaires.

TRAMWAY

LES CONSEILS ONT PU EXP

En mai dernier s'achevait la série des nouvelles réunions publiques relatives à la ligne de tramway Avrillé/Angers Sud. L'enjeu portait, cette fois, sur l'intégration du tramway dans la ville : positionnement des stations, matérialisation au sol (gazon, minéral...), traversée des boulevards, organisation de la circulation selon la configuration des rues (harmonisation tramway/bus/voitures, place du vélo et des piétons...).

La réflexion s'est réalisée dans le cadre d'un partenariat serré avec les membres des conseils consultatifs de quartier (CCQ) de la ville d'Angers. Cette concertation, qui a permis de prendre en compte la demande des habitants et de leur expliquer, en retour, certaines contraintes techniques, se poursuit. Prochaine étape pour les CCQ : proposer des noms de baptême pour les stations de la ligne qui égrèneront ses 12 km.

1 Verneau. Le tracé "première version" prévoyait de rogner sur les terrains de foot du stade Marcel-Nauleau, au nord du quartier. Une projet finalement corrigé : la ligne définitive garantit l'intégrité des équipements.

2 Saint-Serge/Ney/Chalouère. Sur l'allée François-Mitterrand, les arbres seront déplacés pour permettre le passage du tramway qui, sur une voie couverte de pelouse, partagera cet axe avec les seuls piétons. La traversée de la Maine s'effectuera par un viaduc construit dans l'axe de la chapelle de l'hôpital, avant de croiser les voies sur berges via un giratoire. D'où la nécessité de ralentir fortement le trafic automobile, moins dense grâce à l'ouverture du contournement nord de l'A11.

À NOTER

Dans le cadre du renouvellement du parc d'autobus urbains, qui totalise 163 véhicules, Angers Loire Métropole a décidé l'achat de onze bus à plancher bas. Plusieurs fournisseurs vont être consultés.

LS DE QUARTIER RIMER LEURS ATTENTES

3 Centre-ville. De la rue d'Alsace à la rue de La Roë en passant par la place du Ralliement, la voirie sera entièrement réservée au tramway et aux piétons. Pour faciliter leur circulation, les pelouses, qui recouvrent la ligne sur sa plus grande partie, feront ponctuellement place à un revêtement minéral. Le parking du Ralliement restera ouvert, accessible depuis certaines rues mitoyennes. La demande de créer une piste cyclable sur le boulevard Foch n'a, en revanche, pu être retenue, pour préserver les terrasses commerçantes. Solution proposée : l'élargissement des couloirs de bus pour y permettre la circulation des vélos, en toute sécurité.

4 La Roseaie. Sur l'avenue Jean-XXIII, les arbres actuels seront remplacés par de nouvelles essences, plus aptes à se développer dans ce type d'environnement. Ce choix se justifie par une forte mise en valeur paysagère du quartier. En lien avec le projet de rénovation urbaine et de démolition mené par Angers-Habitat, les travaux d'insertion du tramway permettront de redynamiser le quartier.

J.Rebillard



QUESTIONS À

Régine Voisin,

représentante des habitants des quartiers Saint-Serge, Ney et Chalouère à Angers

Vous êtes vice-présidente des habitants au sein du conseil consultatif de votre quartier (CCQ). À quel degré vous êtes-vous impliquée dans le projet du tramway ?

J'ai travaillé sur le tronçon qui relie la station "Constitution" ⁽¹⁾ jusqu'à la place Molière via la rue Thiers. Je suis ravie des échanges qui ont eu lieu. Nous avons de quoi être satisfaits, puisqu'il y est prévu un engazonnement maximum. L'aménagement de l'allée François-Mitterrand laisse présager un résultat agréable à l'œil et à vivre. Notre secteur ne comporte pas de grandes difficultés, il faut le reconnaître.

Quelles ont été vos demandes ?

Notre principale inquiétude porte sur le futur réseau des bus. Il faudra que les usagers des quartiers nord puissent se connecter au tramway pour en bénéficier pleinement. Nos demandes ont été entendues, nous y veillerons. Nos autres requêtes ont conforté ce qui était envisagé par les techniciens et les architectes comme, par exemple, la création d'un parking relais surveillé.

Vous avez "visité" le tramway de Nantes pour en étudier l'insertion dans la ville. Qu'en avez-vous pensé ?

Je prenais le tramway pour la première fois.

C'était en février dernier, et je faisais partie des personnes réticentes qui ne voyaient pas ce qu'un tramway allait apporter à l'agglomération angevine. Je suis aujourd'hui convaincue du contraire. C'est une évidence. Ce mode de transport est agréable, non polluant, non bruyant. À Nantes, j'ai aussi saisi l'autre dimension du projet en discutant avec des habitants. Personne ne reviendrait en arrière, malgré une période de travaux difficile. Tous ont souligné l'amélioration de leur cadre de vie et insisté sur le décloisonnement des quartiers que le tramway avait généré.

Propos recueillis par N.Maire

1- Nom provisoire (lire ci-dessus).



La nouvelle *Lettre de l'eau* est disponible dans les mairies et à l'agence clientèle d'Angers Loire Métropole. Au sommaire : la réserve d'eau brute de Sorges, La Baumette...

DÉCHETS

Relever le "Défi pour la Terre"



DR



Nicolas Hulot, un des instigateurs du "Défi pour la Terre".

Angers Loire Métropole et la ville d'Angers ont été retenues, aux côtés de quatorze collectivités territoriales (Bourges, la région Midi-Pyrénées, la communauté urbaine de Dunkerque...) pour relever le "Défi pour la Terre", initié par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe) et la Fondation Nicolas-Hulot.

Depuis le 24 mai, les Angevins peuvent s'engager individuellement à relever ce défi, en respectant un ou plusieurs des dix gestes au profit de l'environnement. Il suffit de s'inscrire auprès de l'Espace Info Énergie, notamment. Cette base de données n'a d'autres enjeux que de permettre à l'Ademe de simuler les retombées possibles de cet engagement citoyen sur le taux de

CO₂ rejeté dans l'atmosphère. Lequel devrait être communiqué dans le cadre des bulletins météo de TF1.

"Seule une action collective de grande envergure permettra à chacun de prendre la mesure de son propre impact sur la planète, précise-t-on à la Fondation Nicolas-Hulot pour la nature et l'homme. De fait, la mobilisation doit venir de la société : collectivités territoriales, mais aussi entreprises, médias, personnalités..."

■ **Inscriptions à l'Espace Info Énergie, bd Gaston-Birgé à Angers (tel.02 41 18 59 40).** Possibilité de déposer son bulletin dans une urne, dans le hall de la mairie d'Angers (jusqu'en septembre) et de s'inscrire sur le site www.angersloiremetropole.fr

Dix gestes au profit de l'environnement

La charte d'engagement pour relever le "Défi pour la Terre" précise que le *"comportement écocitoyen peut permettre de limiter la dégradation de la planète"*. Parmi les bons gestes, une dizaine a été retenue, comme : *"Je trie mes déchets et évite les emballages inutiles", "Je préfère les produits respectueux de l'environnement (écorecharges, écolabels...) et je limite l'achat de produits jetables", "Je choisis des appareils économes en énergie (lampe basse consommation, électroménager de classe A...)", "Je préfère une douche rapide à un bain", "Je ne surchauffe pas mon logement, je l'isole au mieux", "J'installe un chauffe-eau solaire ou un chauffage au bois chez moi", "Je conduis doucement, moins vite, et je fais les petits déplacements à pied", "J'utilise moins la voiture pour aller à mon travail", "Pour mes voyages, je choisis le train"*.

AVIS

Eau potable : attention !

Suite au démarchage relatif à une "couverture fuite souterraine", par courrier, d'une entreprise de renommée nationale, Angers Loire Métropole, qui gère le réseau public d'eau potable et approvisionne les habitants, alerte ses abonnés.

"Cette démarche ne provient pas de nos services. Cette assurance, proposée à 47 € par an, représente 15 % du prix payé pour une consommation de 120m³ pour les habitations raccordées au tout-à-l'égout, et 30 % pour les habitations non raccordées. Un prix élevé pour une assurance qui n'est pas obligatoire. Elle ne concerne d'ailleurs que les réparations sur les canalisations extérieures et souterraines. Or, une maison de ville en bord de rue n'a pas de canalisation extérieure souterraine privée".



La nouvelle déchèterie de Saint-Barthélemy est ouverte, route de La Paperie (à 200 m de l'ancien site). Du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h ; le samedi, de 8 h 30 à 18 h et le dimanche, de 8 h 30 à 12 h.

DÉCHETS

EN SEPTEMBRE, LE TRI SÉLECTIF DÉMARRE AU PIED DES IMMEUBLES

Actuellement, ce sont surtout les habitants de logement individuel qui peuvent, chez eux, trier leurs déchets. Dès septembre, les conteneurs enterrés au pied de certains ensembles collectifs permettront à leurs locataires de s'y mettre à leur tour. *"Ils disposeront d'un conteneur pour le verre, un pour les bouteilles et flacons en plastique et les boîtes métalliques, un pour le papier, le carton et les briques alimentaires, et un quatrième pour les autres déchets ménagers"*, précise Marc Houdon, responsable du service collecte à Angers Loire Métropole. Les quartiers concernés sont ceux du Petit-Pouillé (Ponds-de-Cé), du Petit-Bois (Trélazé), Verneau et le boulevard Beaussier (Angers). *"La règle, c'est que ces installations ne doivent pas se trouver à plus de 70 mètres de chaque porte."* Une proximité indispensable pour assurer, dans de bonnes conditions, le remplacement des traditionnels bacs à ordures



Coralie Pilard

Les conteneurs enterrés concernent, dans un premier temps, les habitants de Verneau et du boulevard Beaussier (Angers), du Petit-Pouillé (Ponds-de-Cé) et du Petit-Bois (Trélazé).

entrepasés dans les caves d'immeuble. *"C'est un progrès en termes d'hygiène et d'esthétique. Les bailleurs sociaux participent financièrement à l'opération"*, souligne le technicien.

Pour faciliter ce changement d'habitude, les habitants concernés recevront la visite des ambassadeurs de tri, qui leur remettront un guide et un sac de 40 litres utilisable pour transporter les déchets recyclables jusqu'aux conteneurs. À terme, ce dispositif sera étendu à tous les grands ensembles d'habitat social selon un calendrier qui reste à préciser. Le projet reste en phase de test.

ASSAINISSEMENT

La surveillance des installations individuelles mise en place fin 2005

À l'initiative d'Angers Loire Métropole, un service public d'assainissement non collectif, en cohérence avec la loi sur l'eau, va être mis sur pied. Dès la fin de l'année, le service de l'eau et de l'assainissement veillera au bon entretien des installations dites "autonomes" par les propriétaires ou occupants des habitations. Cette mesure concerne les habitations isolées, qui ne sont pas raccordées au tout-à-l'égout. Il s'agira, par exemple, de s'assurer que

la fosse est bien vidangée tous les quatre ans. Conformément à la loi, le coût du contrôle sera à la charge des particuliers.

La vérification des installations individuelles sera mise en place sur plusieurs années. Un équipement fonctionnant normalement, entretenu régulièrement, mais qui ne serait pas conforme, bénéficiera d'un délai de mise aux normes pouvant aller jusqu'à dix ans.

Le service des eaux et de l'assainissement d'An-

gers Loire Métropole intervenait déjà pour suivre et contrôler, pour le compte des communes, toutes les installations neuves ou réhabilitées d'assainissement autonome et délivrer un certificat de conformité. Cette mission permet de conseiller les constructeurs de maisons individuelles ou les acheteurs de maisons anciennes, concernés par la restauration de leur assainissement.

■ Renseignements à Angers Loire Métropole, 83, rue du Mail. Tél. 02 41 05 51 06.

Fin juin, le Conseil communautaire de sécurité et la République, gendarmerie, associations...). Au de lutte contre les conduites à risque (alcool, drogu

SECOURS-INCENDIE

La "troisième caserne" s'installera à Beaucouzé

En 2008, la sécurité civile bénéficiera d'un nouveau point d'appui dans l'agglomération, en matière de secours-incendie. C'est à l'ouest du territoire, sur un terrain de 2000m² que sera construite ce que chacun appelle depuis longtemps la "troisième caserne". En référence aux deux centres de secours principaux de l'Académie (dans le centre-ville d'Angers) et du Chêne-Vert à Saint-Barthélemy, ce nouveau centre - le premier à se situer côté rive droite de la Maine - sera armé au quotidien d'une dizaine de sapeurs-pompiers professionnels.

Le bâtiment siégera sur un site stratégique (près de Super U à Beaucouzé), dans l'axe nord-ouest. Le terrain borde la départementale 106, non loin du futur échangeur de l'A11 et de la future tranchée couverte (1,7 km). *"Cette situation permettra à nos sapeurs-pompiers d'avoir accès rapidement au secteur nord de l'agglomération et du département ; au secteur ouest, jusqu'à Saint-Clément-de-la-Place ; et au sud..."*, note le colonel Daniel Poulain, directeur-adjoint du service départemental d'incendie et de secours de Maine-et-Loire (Sdis).

À la condition que, d'ici là, toutes les garanties soient apportées pour faciliter les déplacements des secours. À ce jour, la traversée vers le Sud reste en effet périlleuse. Plus particulièrement à

hauteur du rond-point de Beaucouzé (Boulan-ger...), appelé à être "corrigé", à moyen terme, par les services d'Angers Loire Métropole. Pour ce faire, le Sdis et la communauté d'agglomération travaillent dans le cadre d'un partenariat serré.

Côté pratique, la "troisième caserne" déléstera les deux centres de secours principaux, côté rive gauche, en termes d'intervention. Quant à l'aménagement du futur bâtiment, tout reste à décider. Le budget consacré à la seule infrastructure s'élève à 2,5 M€, auxquels s'ajouteront les dépenses liées à l'achat des véhicules, matériels, etc. *"Ce secteur va se densifier dans les quinze prochaines années. L'équipement, en hommes et en matériel, en tiendra compte"*, conclut Daniel Poulain.

Nathalie Maire



Sdis 49.

Le nouveau "patron" des sapeurs-pompiers de Maine-et-Loire

Le 1^{er} juin, le colonel Luc Corack prenait ses fonctions à la tête de la direction départementale de secours et d'incendie (87 casernes). En provenance de Beauvais (Oise : 51 000 interventions par an), où il commandait un effectif quasi similaire à celui de Maine-et-Loire (460 professionnels et 2 400 volontaires pour 32 000 interventions en 2004), le nouveau "patron" des pompiers est docteur en droit public et s'est spécialisé, à Rouen (1^{ère} agglomération à risque Sevezo), dans les risques chimiques et radiologiques notamment. L'homme de terrain est aussi l'auteur d'un ouvrage sur le statut des sapeurs-pompiers professionnels et a co-signé l'histoire du volontariat dans l'Oise (vendue au profit des orphelins).

BÂTIMENTS SCOLAIRES

Les écoles, objet de toutes les attentions

Fin mai, le président Jean-Claude Antonini inaugurait le groupe scolaire Émile-Joullain, à Soucelles, en travaux depuis deux ans. Restructurée et réhabilitée dans sa partie ancienne, l'école (246 élèves) est reliée à un restaurant scolaire flambant neuf et aux locaux de la garderie périscolaire et du centre de loisirs. Le projet

(1,96 M€) a été financé pour 1,34 M€ par Angers Loire Métropole et à hauteur de 548 000 € par la commune. Les services d'Angers Loire Métropole poursuivent l'extension de l'école maternelle (2^e tranche) de Saint-Martin-du-Fouilloux, et lancent un nouveau chantier d'extension à Cantenay-Épinard.



Albert

de prévention de la délinquance tenait sa réunion plénière (préfet, procureur de menu : évaluation des premières actions menées, présentation de celles à venir en matière e...) et présentation de la maison de Justice et du Droit, à Angers (ouverture le 14 octobre).

À Bouchemaine, le château des Landes a fait l'objet d'une réhabilitation complète. Il abrite des logements locatifs à loyer maîtrisé.



OPAH

LOGEMENT

AIDE À LA RÉNOVATION DES FAÇADES

Les propriétaires de logements, bailleurs ou occupants, bénéficient jusqu'à la fin du mois de février 2006 d'une aide exceptionnelle pour la rénovation de leur façade. Tous les propriétaires ne peuvent toutefois y prétendre. Pour ceux qui occupent leur logement, cette subvention est conditionnée par leur niveau de revenus. Le montant de la subvention, versée par Angers Loire Métropole, s'échelonne de 500 à 1500 €, en fonction des travaux à réaliser (peinture, enduit, ravalement de façade traditionnelle en pierre). Cette contribution peut également être accordée en complément des subventions versées par les communes.

Les logements concernés font par ailleurs l'objet d'un diagnostic thermique et énergétique complet. Les travaux préconisés peuvent alors bénéficier d'une participation au titre de l'Opah (opération programmée d'amélioration de l'habitat). Elle couvre jusqu'à 80 % de la facture totale, en respectant un plafond lié à la nature des travaux et à

la situation du propriétaire.

En apportant une aide complémentaire au dispositif Opah (qui prend également fin en février 2006), Angers Loire Métropole souhaite ainsi participer au développement des "logements durables". Si cette opération contribue à *"améliorer les façades dans les centres bourgs et les quartiers, cette approche reste intéressante dans la mesure où elle nous permet de visiter des logements concernés par des améliorations sur le plan thermique notamment"*, considère Marc Goua, vice-président en charge de l'habitat.

Les aides consenties ne sont accordées que pour les travaux réalisés par des professionnels. Une fois le dossier accepté, les travaux doivent être effectués dans un délai de deux ans.

Julien Rebillard

■ **Maison de l'Opah, 1 bis rue Saint-Maurille, 49100 Angers. Tél. 02 41 20 30 04. Ouverte au public du lundi au vendredi, de 10 h à 18 h.**

COOPÉRATION

Solidarité autour du fleuve Niger

Long de 4 200 km et arrosant un bassin de 1 500 000 km², le fleuve Niger se situe au troisième rang des fleuves africains, après le Nil et le Congo. Grignoté par l'ensablement et la prolifération des végétaux, pollué et vecteur de maladies, ce réservoir d'eau, indispensable aux populations subsahariennes, est fortement menacé. Pour permettre une aide solidaire, inscrite dans la durée, un modèle innovant de coopération était initié, fin mai, par la ville d'Angers, Angers Loire Métropole et la Mission Val de Loire.

Porté par le jumelage Angers/Bamako, par le partenariat Bamako/Communauté d'agglomération et associant les collectivités riveraines du fleuve africain, ce projet devrait aboutir, dès la fin 2005, à la signature, dans la capitale malienne, d'une charte de coopération. Une étape fondatrice d'un programme d'actions destiné à préserver le Niger. À suivre.

JR

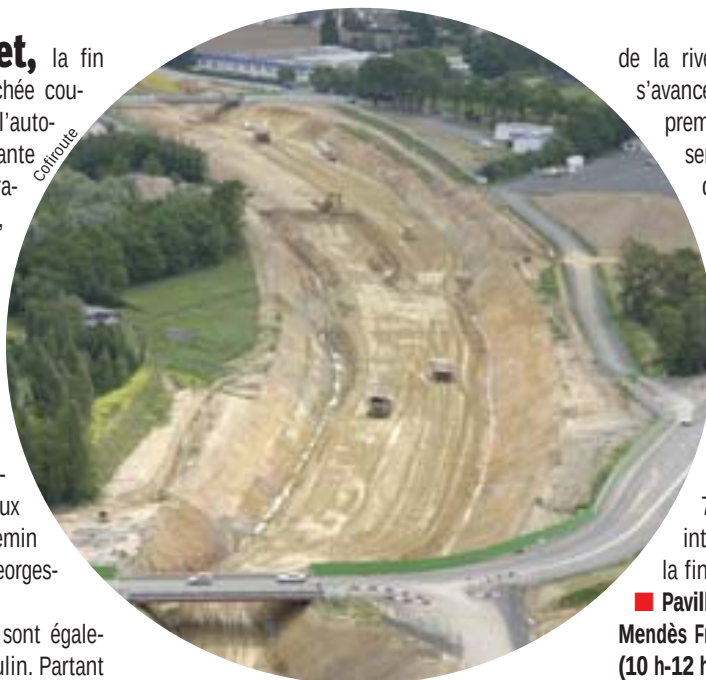
La trémie de la Cressonnière est en service depuis fin juin, à Saint-Barthélemy d'Anjou (sur la RN 147). Angers Loire Métropole a co-financé l'ouvrage à hauteur de 28%.

VOIRIE

LES GRANDS OUVRAGES DE L'A11 SORTENT DE TERRE

Prévue pour mi-juillet, la fin des travaux d'excavation sur la tranchée couverte du futur contournement nord de l'autoroute A11 marque une étape importante du chantier. Place désormais aux travaux de génie civil. Longue de 1,7 km, la tranchée nécessitera 80 000 m³ de béton. Le premier tronçon sort de terre grâce au bétonnage des fondations sur lesquelles s'appuieront les parois verticales qui supporteront la couverture de l'ouvrage. L'ensemble sera ensuite masqué par une couche de terre semée de pelouse. Pour permettre la traversée du chantier, deux passerelles ont été installées sur le chemin du Champ-des-Martyrs et l'avenue Georges-Pompidou (voir photo).

Sur la Maine, les travaux du viaduc sont également visibles, depuis le pont Jean-Moulin. Partant



de la rive droite, l'estacade, sorte de ponton, s'avance dans le lit de la rivière. Dès août, les premières poutres métalliques du tablier seront assemblées avant leur installation définitive.

Autre ouvrage majeur, l'échangeur de la RD 106 est édifié sur trois niveaux : le niveau inférieur pour la route départementale, le niveau supérieur pour l'autoroute, et le niveau médian pour assurer la connexion entre ces deux axes via un rond-point, en cours de finition.

Compte tenu de l'avancée des travaux, 70 % des accès actuellement déviés ou interdits aux voitures seront rétablis d'ici à la fin de l'année.

■ **Pavillon de la communication Cofiroute. 2, av Mendès France, à Avrillé. Du mercredi au samedi (10 h-12 h et 14 h 30-18 h). Tél. 02 41 77 58 34**

DÉVELOPPEMENT RURAL

Les scolaires invités à tout connaître des basses vallées angevines

Dans le cadre du programme de valorisation des basses vallées angevines (BVA), des animations s'adresseront, dès septembre, aux écoliers. "Des intervenants spécialisés iront dans les classes et sur le terrain pour faire découvrir aux enfants la spécificité des BVA et les sensibiliser à leur fragilité écologique", explique Jean-Louis Gascoin, vice-président chargé du développement rural. Ces animations se déclineront sur un trimestre ou sur une année

scolaire, "de manière à constituer un fil rouge pour les professeurs, invités à travailler sur le sujet en amont dans leurs classes".

Coordonnée par la Ligue de protection des oiseaux (LPO), l'élaboration de ce programme d'éducation amènera des partenaires à travailler ensemble, de façon à garantir un contenu pédagogique complet. Parmi ceux-ci : la LPO (flore, faune, ornithologie), la Chambre d'agriculture (élevage et territoire dans le cadre de son pro-

gramme "La vache et l'écolier"), l'Association de protection des habitats et de la faune sauvage, l'Ablette angevine (pêche), l'École d'éducation fluviale de La Membrolle (navigation), la maison de la Rivière (batellerie), la maison de l'Environnement et le Muséum des sciences naturelles d'Angers.

■ **Renseignements à Angers Loire Métropole. Tél. 02 41 05 50 00. 83, rue du Mail, à Angers.**



Coralie Pilard



L'ancienne sellerie du parc du Fresne sera réhabilitée grâce au soutien, notamment, d'Angers Loire Métropole au titre du développement économique et touristique.

Coralie Pilard

PATRIMOINE TOURISTIQUE

Un atelier d'art culinaire haut de gamme en 2006

Apprendre la haute gastronomie auprès d'un grand chef : ce concept original prendra corps à Savennières avec l'ouverture, au printemps 2006, de l'atelier culinaire de Frédéric Tempereau. *"Nous avons tout de suite été séduits par cette idée qui intègre notre démarche de valorisation touristique et de promotion du patrimoine"*, explique le maire, Remy Martin.

Orienté vers une clientèle de passage, anglophone notamment, et mettant en avant les produits locaux (vin de Savennières, foie gras, poissons de Loire...), l'atelier culinaire devrait constituer *"un pôle d'attractivité dont le rayonnement dépassera les limites de la petite cité des bords de Loire"*. Reconnu d'intérêt communautaire, le projet bénéficiera de l'aide d'Angers Loire Métropole au titre des fonds touristique et

La Région apporte 13 M€ à la communauté d'agglomération

Au printemps, le président de la Région, Jacques Auxiette, et Jean-Claude Antonini, président d'Angers Loire Métropole, ont signé leur premier contrat régional d'agglomération. Ce qui équivaut pour la communauté d'agglomération à une aide de 13 M€, pour les années 2005 à 2007. Cette enveloppe soutiendra le financement de projets d'intérêt communautaire, élaborés directement par les communes (ex : le Quai d'Angers, le Carré des Arts à Pellouailles, l'atelier d'art culinaire de Savennières (*lire ci-contre*)...). La Région a choisi un mode de calcul fondé sur *"l'équité"*, à raison de 35 € par habitant, plus 2 M€ pour les chef-lieux de département. Un forfait auquel s'ajoute 1 M€ au profit du projet de tramway.

d'intervention économique, mais également d'une subvention de la Région, par le biais du contrat régional d'agglomération (*lire ci-dessus*). Ces aides permettront la restauration du site retenu, à savoir l'ancienne sellerie du parc du Fresne. *"Le cuisinier installera et financera son propre matériel. Nous resterons propriétaires des murs, mis à disposition contre le paiement d'un loyer"*, précise l' élu. Les travaux, qui débuteront cet automne, prévoient la rénovation complète du bâtiment, avec la pose d'une verrière pyramidale pour couvrir l'actuelle cour pavée.

Julien Rebillard

EXPRESS

Ardoisières : le site sera protégé et sécurisé

En 2002, la communauté d'agglomération se portait acquéreuse de 200 ha dans les ardoisières, situés sur les communes de Trélazé, Saint-Barthélemy et Les Ponts-de-Cé. Le 8 juin, une première réunion publique a permis d'exposer, dans ses grandes lignes, les études en cours qui viseront à un *"aménagement*

cohérent" de *"ce site exceptionnel"* (économique, touristique...). Dans un premier temps, il s'agira d'en protéger et d'en sécuriser certaines zones. Sachant que le parcours de la Loire à Vélo le traverse déjà, à hauteur des nouveaux jardins familiaux. D'ici deux ans, d'autres pistes cyclables y seront aménagées.



LE PLESSIS-GRAMMOIRE

Scène de canailles : du spectacle vivant pour 1 500 jeunes festivaliers



cirque, théâtre de rue, musique, danse...

Initié dans un esprit d'intercommunalité, voici cinq ans, par Le Plessis-Grammoire, Pel-louailles, Soucelles, Villevêque et Corzé, "Scène de canailles" s'est hissé au rang des rassemblements culturels jeune public les plus prisés de l'été. "L'enfant peut y découvrir des formes artistiques très différentes. Cela peut susciter, chez certains, l'envie de retourner voir des spectacles", poursuit Thierry Compain. Entre deux représentations et le pique-nique du midi, les jeunes spectateurs pourront aussi faire un détour par un atelier d'arts plastiques et participer à la création d'une œuvre collective (exposée à la mairie du Plessis-Grammoire). En soirée (à 20 h), la Cie Mic Mac clôturera le festival avec son spectacle tout public "Ne me kilt pas" (gratuit, ouvert à tous).

Le 12 juillet, "Scène de canailles" rassemblera près de 1 500 festivaliers, âgés de 2 à 14 ans, dans le parc de la mairie au Plessis-Grammoire. Sept compagnies artistiques se produiront en simultané, les enfants étant invités à

établir leur propre programme. "Il s'agit bien d'un festival, explique Thierry Compain, organisateur. L'enfant doit être acteur de sa journée. Aidé par ses accompagnateurs, il doit être amené à choisir les spectacles de son choix :

■ Festival "Scène de canailles", le mardi 12 juillet, parc de la mairie, de 10 h à 16 h 30. Ouvert aux centres de loisirs et aux particuliers. Renseignements et programmation complète (avec horaires) au, 0 633 126 121. Tarif : 2,75€ par enfant. Gratuit pour les accompagnateurs.

VILLEVÊQUE

Comice agricole : labours et souvenirs d'antan

Le 11 septembre, la tradition du comice agricole des cantons Angers Nord-Est, Angers Saint-Barthélemy et Angers-Trélazé, sera respectée. À commencer par la tenue du classique concours de labours qui mettra en lice les "champions de la charrue". Cette fête sera l'occasion pour les visiteurs de découvrir l'environnement des basses vallées angevines, et de ren-

contrer des maraîchers, fruitiers, horticulteurs, apiculteurs, agriculteurs bio et producteurs de viande labellisée. Côté plaisir, le cheval sera présent avec des balades en calèche entre les sites du labour et la foire-exposition. Organisée par les artisans et commerçants en collaboration avec les communes voisines, celle-ci s'installera dans la salle des Vignes d'Oule. Tout au long de la jour-

née également : concours de dessin (enfants), jeux pour adultes, exposition de photos anciennes sur les vieux métiers, les anciens tracteurs, les vieilles machines...

■ Dimanche 11 septembre, sur le site des Vignes d'Oule, à Villevêque. Accès libre.

LE PLESSIS-GRAMMOIRE

Le 11 septembre, 3^e "Rencontres végétales" : expo-vente en présence d'horticulteurs, arboriculteurs... (arbres, buis, hortensias, plantes anciennes, iris) et présentation du Sedum Spectabilis "Black Jack", plante vivace peu connue en Europe. À visiter également : le parcours botanique du parc de la mairie. De 10 h à 18 h. Parking gratuit.

Jeune cheval à l'entraînement, au haras du Chêne à Soucelles.



Coralie Pillard.

SOUCELLES

Dressage et débouurrage : un savoir-faire méconnu

"Les métiers équestres *représentent la principale activité agricole de la commune*", rapporte Yann Poirier, propriétaire du haras du Chêne. Trois cents équidés se répartissent sur une dizaine d'élevages, centres de débouurrage et de dressage, sans compter les nombreux propriétaires privés qui entretiennent un ou deux chevaux pour leurs loisirs personnels. *"Ces structures se sont développées au fil du temps, autour des nombreux hippodromes du Nord-Anjou"*, poursuit le professionnel.

Le haras du Chêne accueille de jeunes chevaux destinés à la course de galop, pour un séjour de six à huit mois consacré au pré-entraînement. Une fois repris par leurs propriétaires, ils s'aligneront, plus tard, sur le départ des célèbres pistes de Longchamp, Auteuil, Saint-Cloud... Si Yann Poirier n'hésite pas à ouvrir son haras aux groupes et aux scolaires, pas question pour lui d'initier quiconque à l'équitation. *"On travaille avec des races comparables à la Formule 1 du cheval, pas du tout adaptées à des cavaliers débutants."* La présence de centres équestres

ouverts au public fait d'ailleurs défaut sur la commune. *"Malgré la très forte concentration de chevaux, il n'existe pas d'offre de loisirs pour les particuliers souhaitant découvrir l'équitation. Les chevaux constituent une richesse de notre environnement : c'est dommage que les habitants ne puissent pas en profiter !"* D'où l'idée d'organiser la fête du Cheval (*lire ci-dessous*).

Julien Rebillard

Fête du Cheval les 27 et 28 août

Samedi 27 août, dès 14 h : spectacle équestre gratuit (saut d'obstacles, dressage), à l'espace du Loir, suivi d'un repas et d'une soirée dansante. **Dimanche 28 août** : vide-greniers et nombreuses animations (démonstration de horse-ball, exposition de chevaux de différentes races, promenades en poneys pour les enfants, rodéo mécanique...).

■ **Fête du Cheval, les 27 et 28 août, dans le centre-bourg et à l'espace du Loir, à Soucelles. Accès libre.**

ÉCOUFLANT

La nouvelle mairie ouvrira début 2007

Début juin, les élus d'Écouflant donnaient leur feu vert au projet de réhabilitation de l'ancienne maison de retraite qui accueillera la nouvelle mairie. Située au cœur du bourg, elle bénéficiera d'une ouverture côté jardin, grâce à une extension au rez-de-chaussée. Laquelle abritera une salle de réunion et une salle d'exposition. Cet espace autonome sera ouvert au public, en dehors des horaires d'ouverture de la mairie (week-end et jours fériés). *"Ce projet aura un impact sur l'attractivité du centre-bourg. Plus qu'une mairie, nous voulons en faire la maison du Citoyen"*, souligne le maire, Dominique Delaunay. Estimée à 1M€, la restructuration du bâtiment actuel permettra d'accueillir, au rez-de-chaussée, les services ouverts au public (état civil, urbanisme, affaires sociales... ; et à l'étage, les services gestionnaires et les bureaux des élus. *"Nous avons veillé à l'accessibilité des personnes à mobilité réduite, et limité les coûts de fonctionnement dans un souci de haute qualité environnementale"*, précise Laurence Fasseur-Leroux, adjointe à l'information. La majorité a réaffirmé sa volonté de maintenir conseils municipaux et cérémonies de mariages au Logis de Bellebranche.

La mairie s'installera dans l'ancienne maison de retraite.



Photo mairie d'Écouflant.



Coralie Pilard.

La Garenne : l'agglomération dispose de peu d'hébergements de ce type (accueil de groupes, séminaires, gîte d'étape "3 épis").



MÛRS-ERIGNÉ

Le gîte de "La Garenne" a ouvert ses portes en mai

Huit chambres prévues pour l'accueil de trente personnes dans un manoir du XVII^e entièrement restauré... Depuis le mois de mai, le gîte de "La Garenne" enrichit la commune de Mûrs-Erigné d'une offre d'hébergement aux multiples possibilités. Ouvert à tout public, le site a aussi pour vocation d'accueillir des classes de découverte, en lien avec le patrimoine local (schiste et tuffeau, viticulture, Loire) et le développement durable (gestion de l'eau, réchauffement climatique, économies d'énergie). Les comités sportifs et les entreprises pourront l'utiliser pour des stages et des séminaires. Labellisé "gîte d'étape et de séjour", le manoir est également accessible aux randonneurs. Classé "3 épis", La Garenne adopte un niveau de confort élevé (téléphone, accès Internet dans les chambres, treize salles de bains, lecteur DVD et chaîne hi-fi dans la salle commune). *"L'intérieur a été entièrement réaménagé, mais nous avons pu garder la large cheminée du rez-de-chaussée, l'escalier en ardoise et les poutres apparentes"*, précise Nicolas Boucault, responsable des lieux. La mairie en a confié la gestion à la Fédération

des œuvres laïques de Maine-et-Loire (Fol), déjà en charge du centre de loisirs voisin Joseph-Bouessé. *"Cette proximité permettra des synergies entre ces deux structures, souligne Sylvain Pichon de la FOL. Le gîte devrait favoriser l'élargissement de notre public, qui peut pratiquer une quinzaine de sports dans le centre."*

Sur l'itinéraire de la Loire à vélo. *"L'agglomération dispose de très peu d'hébergements de ce type, souligne le maire, Philippe Bodard. La Garenne est particulièrement intéressante, car il bénéficie du classement du Val de Loire au patrimoine mondial de l'Unesco, de la proximité du Louet et du GR3, lui-même relié à la bretelle de la Loire à vélo."* Reconnu d'intérêt communautaire, cet équipement a bénéficié d'aides d'Angers Loire Métropole (213 000 €), de la Région, du Département et de crédits européens.

Julien Rebillard

■ Gîte de "la Garenne" (3 épis), rue des Deux-Ports, à Mûrs-Erigné. Tél. 02 41 80 91 20

BOUCHEMAINE

Le club nautique entièrement rénové

La rénovation et l'extension de la base nautique sont achevées. Mis en valeur par l'utilisation du bois en façade, le bâtiment offre un accueil de qualité aux licenciés du club comme au grand public, très attendu en cette période estivale. Nouveaux sanitaires, cuisine équipée, club-house revu et corrigé... La commune n'a rien laissé au hasard pour faire de cet équipement un atout touristique supplémentaire, espérant ainsi toucher un large public, y compris hors



Coralie Pilard.

saïson. *"La base est entièrement accessible aux personnes handicapées"*, note Guillaume Gobeletier, animateur et responsable du club.

De mai à septembre, 3 500 embarquements sont recensés grâce à l'organisation de stages, randonnées et location de matériel. *"Cette activité représente l'essentiel du budget de l'association"*, souligne l'animateur. Ces activités pourraient se développer à condition de disposer d'un hébergement de proximité, pour des groupes et des scolaires, notamment. *"Le développement du point accueil jeunes, au camping, irait dans ce sens."* Pendant l'été, le club nautique propose des initiations aux 8-16 ans, des "formules randonnées", des balades en nocturne jusqu'à La Possonnière (le vendredi soir).

■ Renseignements au, 02 41 77 22 36, ou par mail au cnbouchemaine@wanadoo.fr

Depuis fin avril, une donation de l'artiste gemmois François Cacheux a pris place dans la salle du conseil municipal, en mairie. L'une de ses sculptures ("Mélancolie") trône déjà dans le Jardin du Souvenir.

MÛRS-ÉRIGNÉ

Une unité de jour pour les malades d'Alzheimer

Depuis deux mois, la résidence pour personnes âgées de "La Buissaie" à Mûrs-Érigné accueille, de jour, des groupes de personnes atteintes par la maladie d'Alzheimer. "Alzheimer se traduit par des désorientations profondes, qui détruisent le moral et les équilibres familiaux, explique Lucien Hubert, directeur de La Buissaie. D'où l'envie de créer cette unité, pour à la fois donner plus de chance aux malades de ralentir leur perte d'autonomie et soulager les familles qui souffrent d'isolement." Cette nouvelle unité s'entend comme une réponse intermédiaire entre le maintien à domicile du malade, et son hébergement à temps plein. "Pour que le travail effectué auprès des malades porte ses fruits, ceux-ci doivent se présenter au moins deux jours par semaine", précise Céline Le Mercier, psychologue, cheville ouvrière du projet. En lien avec les familles et les neurologues, le travail auprès des patients réclame un suivi régulier. "Chacun d'entre eux bénéficie d'un axe de travail en fonction de ses pertes de repères : retrouver les mots, les saisons, la notion du temps, l'estime de soi...", renchérit la psychologue. Autre aspect non



Coralie Pillard.

Chaque patient bénéficie, ici, d'un suivi adapté à ses pertes de repères dans le cadre d'ateliers adaptés et ludiques.

négligeable pour l'équipe : "Se tenir à l'écoute des proches qui culpabilisent de confier leurs proches à l'extérieur pour tenter de retrouver une vie et des activités à peu près normales."

Nathalie Maire

■ Renseignements : résidence de "La Buissaie" 85, route de Nantes à Mûrs-Érigné 49610. Tél. 02 41 79 74 80. buissaie@wanadoo.fr Association Anjou Alzheimer. Tél. 02 41 87 94 94.

BEAUCOUZÉ

Musique et sport pour tous au festival "Et Zétéra" début septembre

Début septembre, Beaucouzé fête la rentrée en musique et en sport avec son festival de plein air "Et Zétéra".

- le vendredi 2 septembre (de 19 h à 3 h du matin) : Miss Trip (hip-hop), Khams (électro rock), X Makeena (drum's bass, hip hop, dub), Vandas Novas (french, noise, house),
- le samedi 3 septembre (de 14 h à 18 h) : en

après-midi, maquillage, initiation au trampoline, jonglage et arts du cirque (enfants), tournoi de volley-ball sur herbe, expos, fanfare, projections de courts-métrages, démonstration de danse et initiation à la danse bretonne. Côté musique : participation des groupes Molloy (chanson, rock), Spanouch' (jazz manouche), Malouar (chanson), Livin'soul (reggae), Rude Boy System

(ska, rocksteady), Kaophonic Tribu (percussions).

■ Les 2 et 3 septembre, à Beaucouzé, au Tertre. Tarifs : 12 et 15 €, 18 et 22 € / 2 jours (en vente ou prévente). Gratuit pour les moins de 12 ans. Renseignements sur le site www.et-zetera.com



MONTREUIL - JUIGNÉ

L'art sous toutes ses formes invité au festival Apsara

Une programmation éclectique : du rock
des *Uncommonfrommars* (photo)
au ska fusion en passant par le hip-hop.



C'est sous le signe d'un imaginaire riche en rencontres et paysages surprenants que la jeune association Exetera a placé son festival de Montreuil-Juigné, dans le parc de La Guyonnière, en partenariat avec la mairie. "Le festival Apsara est la première grande manifestation initiée par notre association, lauréate du prix *Défi Jeunes 2004*", explique Mélanie Baron, présidente d'Exetera. Avec pour but de favoriser l'accès à des formes d'expression culturelle très diverses, Exetera a préparé cette journée dans le souci de réunir des artistes de différentes spécialités et de s'adresser à un large public. L'après-midi sera ainsi tourné vers les familles ; la soirée intéressera davantage les adolescents et jeunes adultes. Les personnes handicapées bénéficieront d'estrades installées près de la scène. Des activités de découverte seront proposées dès

15 heures, avec une initiation aux percussions et à la capoeira, un atelier de jonglage et de maquillage, des démonstrations de danse traditionnelle et de graffeurs. À partir de 19 h 15, place à la musique, avec des groupes aux registres très divers : hip-hop, dub, rock, ska fusion, métal. Saynètes de théâtre, danse et percussions assureront la transition entre les concerts. Le site sera aménagé par le collectif d'artisans Artik, pour garantir le dépaysement du public avec des sculptures, des structures de toile, de nombreux déguisements et bien d'autres surprises.

■ **Samedi 30 juillet, parc de La Guyonnière, de 15 h à 2 h. Tarif : 5 € l'après-midi. Gratuit pour les moins de 10 ans. La soirée : 10 €. Réservation (Fnac, Carrefour). 13 € sur place.**

MONTREUIL - JUIGNÉ

Maison de l'Enfance : bientôt prête !

Fin août, la maison de l'Enfance ouvrira ses portes, à Montreuil-Juigné. Elle rassemblera sur un site unique les différents services proposés en matière de garde et d'accueil des jeunes enfants, âgés de 0 à 6 ans. Sur plus de 500 m², la maison de l'Enfance abritera un total de douze places de crèche réservées à l'accueil régulier et douze places en halte-garderie, pour l'accueil occasionnel des enfants. Sur place également : une consultation pour les nourrissons avec la présence d'une infirmière de la Protection maternelle et infantile (PMI), les permanences et les activités du Relais assistantes maternelles (Ram) ouvertes aux parents, aux enfants et aux "nounous" agréées, et l'intervention d'une psychomotricienne. Entre autres aménagements : deux dortoirs, trois salles d'activités, une cuisine/salle à manger et une salle de convivialité qui permettront aux deux principales structures d'accueil de coordonner leurs activités quotidiennes. Construite sur un terrain de plus de 2000m², la maison de l'Enfance sera dirigée par Cécile Vesin, puéricultrice et actuelle directrice de la halte-garderie. Le projet, d'un coût global de 1 M€, a été financé par la commune, par la Caisse d'allocations familiales (subvention directe de 168 000 €) et par le Département (20 000 €).

■ **Ouverture le 29 août. 7, rue Georges-Clemenceau, à Montreuil-Juigné (halte-garderie et crèche).**

Dès le 1^{er} septembre, un relais assistantes maternelles itinérant (Ram) fonctionnera à La Membrolle, en partenariat avec Le Plessis-Macé, La Meignanne et Saint-Clément. Pour ce faire, les locaux neufs de la garderie des "P'tits loups" seront tenus à disposition des "nounous" et enfants (accueil réservé aux 0-6 ans).



Photos Coralie Pilard.



Jean-Charles Cédric, ici à l'œuvre dans les cuisines de la salle privée de l'École supérieure d'application du Génie d'Angers, pour une soirée antillaise.

FENEU

Jean-Charles Cédric : accueillez un chef aux mille saveurs dans votre cuisine

“Je me suis mis aux fourneaux

dès l'âge de 8 ans dans le restaurant de mes parents, aux Antilles.” Cette passion précoce a tout naturellement conduit Jean-Charles Cédric à entamer une formation de cuisinier, dans une école hôtelière. *“Puisque j'avais déjà une certaine expérience, je n'y apprenais pas grand-chose. Ce que je voulais, c'était découvrir les cuisines du monde. Alors, mes professeurs m'ont conseillé de voyager.”* S'ensuit un périple d'une dizaine d'années à la rencontre des saveurs des quatre coins du globe : Chine, Thaïlande, Inde, Russie, Grèce, Espagne, Mexique... La liste des pays visités par Jean-Charles Cédric ne s'arrête pas là, et témoigne de la curiosité du jeune homme qui se constitue ainsi une expérience unique. *“En France, ce bagage m'a*

ensuite permis de travailler avec les plus grands : Bernard Loiseau, les maisons Lenôtre, Hilton...”

Agé de 28 ans et installé à Feneu, le cuisinier s'est interrogé sur la manière de valoriser la très large gamme de son savoir-faire. *“Ouvrir un restaurant ? Il y en a déjà beaucoup, et cela cantonne à un certain style de cuisine. Comme j'ai également une formation d'œnologue et de pâtissier, je me suis dit que je pourrais être autonome pour proposer un service à domicile.”*

Une idée qui s'est concrétisée en avril. Depuis, Jean-Charles Cédric déploie ses compétences chez les particuliers, mais aussi pour le compte d'entreprises. Il prend en charge la réalisation de menus à la carte pour tout type de réception : *“Cela peut aller du dîner entre amis au mariage*

de deux cents personnes. J'amène mes ustensiles, je dresse la table et, selon les souhaits, je peux aussi assurer le service. Après le repas, je laisse derrière moi une cuisine nettoyée et rangée.” Son but : garantir un vrai dépaysement, allant jusqu'à prévoir une décoration et un fond musical adaptés.

Outre son service de restauration à domicile, Jean-Charles Cédric propose des formations portant sur ses différentes spécialités. *“Je travaille aussi à l'écriture d'un livre consacré aux cuisines du monde, avec des recettes accessibles à tous. C'est ma passion : je souhaite la faire partager !”*

Julien Rebillard

■ Jean-Charles Cédric, “Aux mille saveurs du monde” : 02 41 69 29 52 ou 06 23 42 07 31.



Le chantier de la médiathèque a commencé. L'équipement comprendra 31 000 documents, un salon d'écoute et des postes multimédias. Ouverture en septembre 2006.

LES PONTS-DE-CÉ

Gardiennage, conseils : les services à domicile d'un professionnel animalier



Coralie Pilard.

“Mon but, c'est de réconcilier l'animal avec l'environnement urbain.” C'est sur cette idée que David Daraize, installé aux Ponts-de-Cé, a imaginé une activité de service à domicile originale. Baptisée Animals Concept, cette toute jeune entreprise propose aux propriétaires de chien, chat ou autre compagnon à poils ou à plumes une prestation à la carte, par des visites d'une demi-heure minimum. Il s'agit notamment d'assurer le gardiennage de l'animal en cas d'absence du maître, mais aussi de dispenser des conseils de soins ou d'éducation.

“Par sa présence et son affection, l'animal peut apporter un réel bien-être. Il imprime aussi un rythme de vie à la personne et la responsabilise”, explique le professionnel. Mais ces avantages s'accompagnent aussi de contraintes, notamment en ville. “Pour les propriétaires de chien, il est difficile de trouver des espaces de balade appropriés. Et il y a bien sûr le problème

des déjections.” Doté d'une solide expérience dans le champ social et formé à l'éducation canine, David Daraize a conclu un partenariat avec la mairie d'Angers : lors de ses visites, il informe les propriétaires des réglementations et des dispositifs mis en place par la Ville pour,

notamment, assurer la propreté des rues. “Il ne s'agit pas de juger, mais d'établir un dialogue. Je suis convaincu que l'animal a toute sa place dans le milieu urbain, à condition de favoriser son intégration. Je propose la “balade des chiens heureux” où, pendant une heure, j'apporte à l'animal un temps de jeu et de dévouement nécessaire à son équilibre, mais trop souvent négligé faute d'espace ou de disponibilité.” Par ses conseils, David Daraize souhaite aussi corriger les dérives souvent constatées. “L'animal est trop souvent considéré comme un être humain. Les propriétaires doivent être informés sur ses besoins spécifiques, tant en termes d'éducation que d'alimentation.” Agressivité, mais aussi obésité et diabète : les maux sont nombreux qui minent la relation entre les propriétaires et leur compagnon. Sur tout le territoire de l'agglomération, Animals Concept souhaite combler une attente face à des questions qui, faute d'interlocuteur compétent, restent souvent sans réponse.

■ **Animals Concept** . Tél. 02 41 54 40 95 ou 06 11 17 30 98.

PONTS-DE-CÉ

Un siècle de mode au musée des Coiffes

Abrité sous la toiture, flambant neuve, du château, le musée des Coiffes a réintégré ses salles d'exposition, sachant qu'un nouvel espace est désormais consacré aux postiches grâce aux dons d'un ancien atelier professionnel, voisin du château. Le public peut y découvrir une collection de six cents coiffes et vieilles dentelles (démonstrations à l'appui) des plus riches, ainsi qu'une exposition temporaire consacrée à “Un siècle de mode et d'accessoires”, visible jusqu'aux 17 et 18 septembre, week-end des journées du Patrimoine.

■ 4, rue Charles-de-Gaulle. Ouvert tous les jours, de 10 h à 12 h 30 et de 14 h 30 à 18 h 30. Renseignements (tarifs et horaires). Tel. 02 41 44 68 64.

En vue des perturbations liées à la 8^e fête du Vélo (*lire ci-dessous*), la déchèterie sera exceptionnellement fermée, le dimanche 4 septembre. Les habitants du secteur peuvent toutefois accéder à la déchèterie du Haut-Coudray à Montreuil-Juigné (de 8 h 30 à 12 h 30).



Mairie d'Avrillé (archives).

AVRILLÉ

8^e fête du Vélo : départ le 4 septembre

C'est reparti pour un tour. Le dimanche 4 septembre, entre Avrillé, Saint-Lambert-la-Potherie, La Meignanne, Saint-Clément-de-la-Place, Le Plessis-Macé, La Membrolle et Brain-sur-Longuenée, un circuit de 65 km sur route, interdit aux voitures, accueillera les cyclistes pour la 8^e édition de la fête du Vélo "Brionneau-Longuenée". Plus de 10 000 personnes s'étaient élancées sur les petites routes de campagne, l'an dernier. Dès 8 h 30, les cyclotouristes sont invités à prendre le départ pour progresser à leur rythme. La manifestation s'adresse à tous publics, y compris les enfants, sachant que la balade propose des boucles de longueurs diverses pour s'adapter au niveau de chacun. 500 bénévoles assureront la sécurité sur le trajet. Dans chacune des communes traversées, la Croix-Blanche expliquera les gestes de premiers secours. Ce qui n'empêche de respecter quelques règles élémentaires : port du casque, circulation à droite...

Nouveauté cette année : l'esplanade de l'hôtel de ville d'Avrillé sera le théâtre d'animations non-stop, avec une structure gonflable, des groupes de musique et de danse, des balades à poneys, et la

présentation de produits locaux par les Jeunes Agriculteurs du Maine-et-Loire. À noter enfin l'installation d'une mini ferme et l'organisation d'un concours de décoration de vélo.

SAINT-BARTHÉLEMY

Le château d'eau de Pignerolle détruit

Le château d'eau de Pignerolle a été détruit fin juin. Construit pendant la Seconde Guerre mondiale par les Allemands, en même temps que le blockhaus, il a ensuite servi aux baraquements habités après guerre pendant la reconstruction. Désaffecté depuis de nombreuses années, il présentait des risques majeurs de sécurité (fissures, rouille), et son accès avait été interdit.



■ Le 4 septembre, fête du Vélo (65 km), ouverte à tous. Itinéraires au choix. De 8 h 30 à 18 h 30. Gratuit.



Mairie d'Avrillé.



Albert.

TRÉLAZÉ

Le nouveau centre Ginette-Leroux sur les rails

Edifié à la place même de l'ancien centre médico-social, au nord de la commune, le long de l'avenue de la République, le futur centre Ginette-Leroux n'aura rien de commun avec l'actuel équipement du même nom (toujours en fonctionnement). D'ici à l'été 2006, cette nouvelle structure, érigée à l'angle de la rue Chouteau, regroupera l'ensemble des services et associations jusqu'alors éclatés sur deux sites, ainsi que de nouvelles associations en fonction des demandes. Intégré au programme de l'Opération de renouvellement urbain (Oru), ce projet (1,6 M€) "vise à regrouper sur un site unique, donc identifiable, le pôle insertion et emploi, les associations d'habitants et les services à la population, comme le Point information jeunesse (Pij), le soutien à la vie associative, les permanences de l'ANPE, de la Caisse d'allocations familiales (Caf), Léo-Lagrange...", explique le maire, Marc Goua. Dans cette perspective, le nouveau centre Ginette-Leroux abritera des salles de différentes tailles, des bureaux, des espaces d'animation et d'information, un atelier cuisine ...

Début mai, une pléiade d'élus, dont Jean-Claude Antonini, président d'Angers Loire Métropole et vice-président de la Région, assistaient à la pose de la première pierre du bâtiment par Michel Rocard. L'ancien Premier ministre, proche de Ginette Leroux, a rendu hommage à la militante, première femme député de Maine-et-Loire, disparue en 1987. "Il est de ces lumières qui ne s'éteignent pas", a, à son tour, souligné Jean-Claude Antonini, avant de laisser Marc Goua rappeler l'action de l'élue municipale trélazéenne qui "l'a conduite à se placer au service des autres, dans un esprit de justice et de solidarité. De 1980 à 1986, elle a notamment impulsé la réalisation du centre médico-social, d'un foyer-logement, d'une mini-crèche, d'une halte-garderie, du service de portage de repas à domicile...". Un "sillon droit et profond" que chacun entend suivre, dans ce quartier de Trélazé qui poursuit sa mutation.

Nathalie Maire

AVRILLÉ

L'espace jeunesse est ouvert cet été

Accès multimédias, salle de musique, infos sur l'emploi et les formations... L'espace jeunesse d'Avrillé a été conçu pour répondre aux attentes et aux besoins des jeunes de 14 à 25 ans dans tous les domaines. L'ancienne École des dirigeants commerciaux de France, rue du Champ-des-Martyrs, fournit un cadre idéal à la ville qui souhaitait voir ce projet aboutir depuis plusieurs années. Associée à plusieurs partenaires (Maison des jeunes et de la culture, Mission locale angevine, Caisse



Marie d'Avrillé.

Caroline Gatepaille, directrice de l'espace jeunesse et Jean-Baptiste Lesage, animateur.

d'allocations familiales, Jeunesse et sports...), Avrillé a conçu un outil "qui devient le pivot de sa politique en faveur des jeunes", assure Catherine Roques, directrice du pôle proximité et vie sociale de la ville d'Avrillé. L'espace jeunesse prendra son rythme de croisière dès septembre, avec le démarrage de nouvelles activités et de permanences d'informations. Dès cet été, les lieux sont cependant à la disposition des jeunes, invités à s'approprier le foyer et à participer aux animations. ■ Renseignements (heures d'ouverture). Tél. 02 41 34 40 63 (ligne de bus n°3).



Le groupement de gendarmerie tient à disposition un numéro accessible aux personnes sourdes ou malentendantes. Fax. 02 41 22 94 59.

SPORT

Angers, capitale de l'athlétisme français



Marc Raquil (à droite), médaille de bronze aux championnats du monde de Paris en août 2003 pour le 400 m et médaille d'or au relais 4 x 400 m.

Fédération française d'athlétisme.

Les 700 meilleurs athlètes français ont rendez-vous à Angers, du 14 au 16 juillet, sur le stade du Lac de Maine, dans le cadre des championnats de France. Un passage obligé pour les sportifs souhaitant participer, en août, aux championnats du monde d'Helsinki. Eunice Barber, Christine Arron, Marc Raquil, Ronald Pognon... tous prendront place dans les starting blocks de la piste angevine, dont le choix ne doit rien au hasard : *"En 2002, nous avons déjà accueilli les championnats de France jeunes, qui ont été reconnus pour la qualité de leur organisation"*, souligne Michel Pierre, président du comité départemental d'athlétisme. Une réussite

qui s'explique notamment par la qualité des installations du Lac de Maine. *"C'est un espace très vaste, entièrement clos, qui bénéficie de la présence de la maison d'accueil et d'une importante offre hôtelière"*, considère Michel Pierre. Une tribune temporaire de 2 500 places sera ajoutée à la tribune actuelle de 1 300 spectateurs. En y ajoutant les promenoirs accessibles autour du stade, l'ensemble permettra d'accueillir un maximum de 10 000 spectateurs. Un parking gratuit sera ouvert sur les terrains de La Baumette, relié au Lac de Maine par un système de navettes, elles aussi gratuites. Enfin, un écran géant de 45 m² diffusera, sur site,

l'intégralité des épreuves. Au final, l'organisation des championnats nécessitera un budget de 400 000 €, dont 100 000 € versés par la ville d'Angers, qui a par ailleurs engagé 200 000 € pour la mise à disposition des structures et du personnel. *"Les retombées économiques seront très importantes puisqu'on attend 8 000 à 9 000 spectateurs chaque jour, note Michel Pierre. Un beau challenge pour Angers..."*

■ **Du 14 au 16 juillet, au stade du Lac de Maine. 2 à 12 € (accès pour la journée, tarifs selon les jours). Moins de 6 ans, gratuit. 6-16 ans et licenciés FFA, demi-tarif. Réservations au, 02 41 49 49 50. www.franceeliteathletisme.org**

FESTIVAL

Festival des Accroche-Cœurs : "Attention, chute d'objets... !"



Cette année, le festival des Accroche-Cœurs entre dans une folie douce, pour ne plus en sortir avant... 2007. Ce "monde fou !" se mettra peu à peu en place dans la ville, pour en modifier l'ambiance, une dizaine de jours avant le début des festivités. Les

Angevins profiteront ainsi en "avant-première" de certains spectacles, avant l'arrivée des festivaliers. Pour l'heure, la ville d'Angers et la Cie Jo Bithume en sont encore aux surprises. Seul élément certain :

le scénario qui s'installera dans la ville, dans les rues piétonnes, sur les grandes places et dans les quartiers aura une suite l'année prochaine, et l'année suivante. Du 8 au 11 septembre, on sait aussi que quinze compagnies, des plasticiens, six fanfares, trois groupes de musique s'empareront de la ville. Celle-ci sera maillée par près de 230 représentations dont quelques "grands" spectacles présentés sous chapiteau, quatre séances de cinéma de plein air et des rendez-vous costumés avec le public. Sans oublier le pique-nique et le bal de clôture, au bord de l'eau (le 11).

Tout commencera, fin août. Angers est en proie à

des phénomènes bien étranges. Des objets sont retrouvés ici et là, comme tombés du ciel... ? Des bruits de chute, des fumées noires qui s'échappent des plaques d'égoût... La radio délivre des messages d'alerte aux habitants... La ville est plongée dans une perturbation des lois de la gravité universelle... Le processus d'investigation se met en marche : chercheurs, police, journalistes, astronomes, astrologues, tous seront sur le qui-vive pour tenter d'expliquer le mystère. En l'attente, chacun doit rester sur ses gardes.

■ **Festival des Accroche-Cœurs, du 8 au 11 septembre. Rues du centre-ville et grandes places.**

L'agenda sorties

MUSIQUE

Rodolphe Raffalli. Festival estival. Swing guitare. Quintet 1^{re} partie : "Vive Brassens !", 2^e partie : "Vive la chanson française !". 8 et 12 €. **Le 5 juillet, à 20 h 45. Musée de l'Ardoise, à Trélazé.**

Bell Œil et Santa Marcairo Orchestar. Festival estival. En 1^{re} partie : Misstrip. 5 €. **Le 7 juillet, à 20 h 45. Salle Aragon, à Trélazé.**

Yelas. Festival estival. Chansons, avec le berbère Yelas. 8 et 12 €. **Le 9 juillet, à 20 h 45. Musée de l'Ardoise, à Trélazé.**

Lio chante Prévert. Festival estival. 12 et 15 €. **Le 12 juillet, à 20 h 45. Musée de l'Ardoise (repli salle Aragon), à Trélazé.**

Jazz en Loire. Jazz. Gratuit. **Le 12 juillet, à 21 h. Doves du château des Ponts-de-Cé.**



Renegades Steel Orchestra. Festival Angers l'été. Ensemble de Trinidad. Batterie et percussions. 7,5 et 9 €. 2 €, moins de 12 ans. **Le 19 juillet, à 21 h. Cloître Toussaint, Angers.**

Orchestre symphonique du Leicestershire. Festival estival. Dirigé par Russel Parry. Strauss (valse), Brahms (danse hongroise), "Le Boléro" de Ravel. Gratuit. **Le 20 juillet, à 20 h 45. Église saint-Pierre, à Trélazé.**

Thomé Quartet. Festival Angers l'été/Jazzambar. Jazz be-bop. Gratuit. **Le 20 juillet, à 19 h. Café du Jour, rue Bodinier, Angers.**

David Murray & The Gwo-Ka Masters. Festival Angers l'été. Jazz et tambours de la Guadeloupe. 7,5 et 9 €. 2 €, moins de 12 ans. **Le 21 juillet, à 21 h. Cloître Toussaint, à Angers.**

Maria Teresa. Festival Angers l'été. 7,5 et 9 €. 2 €, moins de 12 ans. **Le 26 juillet, à 21 h. Cloître Toussaint, à Angers.**

Rodolphe Raffalli Trio. Festival Angers l'été/Jazzambar. Jazz manouche. Gratuit. **Le 27 juillet, à 19 h. Café Le Rabolliot, place Ney, à Angers.**

Desandann. Festival Angers l'été. Groupe vocal de chanteurs cubains. 7,5 et 9 €. 2 €, moins de 12 ans. **Le 28 juillet, à 21 h. Cloître Toussaint, à Angers.**

Minimo Garay (Argentine) & Los Tambores del Sur. Festival Angers l'été. Frappeur de tambour, fusion de jazz, tango moderne et blues groovy. 7,5 et

9 €. 2 €, moins de 12 ans. **Le 2 août, à 21 h. Cloître Toussaint, à Angers.**

Amélie-les-Crayons. Festival Angers l'été. Chanson. Sélection Découverte du Printemps de Bourges 2004. 7,5 et 9 €. 2 €, moins de 12 ans. **Le 4 août, à 21 h. Cloître Toussaint, à Angers.**

Antoine Hervé. Festival Angers l'été. Piano solo. En partenariat avec les Heures Musicales du Haut-Anjou. Tarif : 16 et 19 €. 2 €, moins de 12 ans. **Le 9 août, à 21 h. Cloître Toussaint, à Angers.**

Norig. Festival Angers l'été. Chansons, univers tzigane. 7,5 et 9 €. 2 €, moins de 12 ans. **Le 11 août, à 21 h. Cloître Toussaint, à Angers.**

Musique de salon. Henri Demarquette. Au programme : Bach, Kodaly... Dégustation de vin, dîner sur l'herbe (possibilité d'apporter son pique-nique). Tarifs (réservations). Tél. 02 41 72 81 00. **Le 14 août, en soirée. Au château des Vaults, domaine du Closel, à Savennières.**

Haydee Alba. Festival Angers l'été. Musique argentine. 7,5 et 9 €. 2 €, moins de 12 ans. **Le 16 août, à 21 h. Cloître Toussaint, à Angers.**

Hot jazz Band de Budapest. Festival Angers l'été/Jazzambar. Sextet d'Europe. Répertoire années 20-30. Trompette et bandjo. Gratuit. **Le 17 août, à 19 h. Caves des greniers Saint-Jean, rue Gay-Lussac, à Angers.**

FESTIVAL | TRÉLAZÉ

Festival estival : dix ans déjà !

Le Festival estival de Trélazé fête ses dix ans. Par un heureux hasard, deux donations couronnent l'événement : l'une d'Ana Kretz, épouse de l'artiste décédé Léopold Kretz (sculpture, peinture et dessin) ; l'autre, des Lions Clubs d'Angers (peinture). Ces œuvres, déjà visibles, préfigurent la création, en 2007, du musée Léopold-Kretz sur le site des Anciennes Écuries des Ardoisières. Quant à la programmation, elle se veut toujours aussi hétéroclite. Certains spectacles bénéficieront, notamment, de la rénovation de l'église saint-Pierre, dont l'acoustique donnera toute sa mesure aux interprétations de l'organiste Olivier Latty, titulaire des grandes orgues de Notre-Dame-de-Paris.

Exposition Léopold-Kretz et Lion's Connexion, jusqu'au 28 août aux Anciennes Écuries des Ardoisières (entrée libre). Spectacles jusqu'au 27 août. Informations et réservations. Tél. 02 41 33 74 66 (mairie de Trélazé) ou à Angers-Tourisme. Tél. 02 41 23 50 00.



À NOTER

Cet été, Angers-Tourisme (tel. 02 41 23 50 00) propose des visites, découvertes insolites, balades à pied, à vélo, rendez-vous gourmands... À découvrir aussi : des ateliers pour les enfants sur le thème de Jules Verne au musée de la Communication à Saint-Barthélemy.

Aldo Romano Threesome.

Festival Angers l'été. Jazz. Avec Danilo Rea (roumain) et Rémi Vignolo. Basse, batterie et piano. 7,5 et 9 €. **Le 18 août, à 21 h. Cloître Toussaint, à Angers.**

Oliver Lattray, concert

d'orgues. Festival estival. Olivier Lattray, titulaire des grandes orgues de Notre-Dame-de-Paris. 8 et 12 €. **Le 21 août, à 17 h. Église saint-Pierre de Trélazé.**

Samson Schmitt Gypsy Jazz

Band. Festival Angers l'été. Jazz manouche. 7,5 et 9 €. 2 €, moins de 12 ans. **Le 23 août, à 21 h. Cloître Toussaint, à Angers.**



Kevin Reveyrand Quartet.

Festival Angers l'été/Jazzambar. Jazz-rock. Gratuit. **Le 24 août à 19 h. Café des Orfèvres, place Saint-Éloi à Angers.**

La Charanga contradanza.

Festival Angers l'été. Cuba, musique des Caraïbes. 7,5 et 9 €. 2 €, moins de 12 ans. **Le 25 août, à 21 h. Cloître Toussaint, à Angers.**

Arbon.

Festival Angers l'été. Chanson française. 7,5 et 9 €. 2 €, moins de 12 ans. **Le 25 août, à 21 h. Cloître Toussaint, à Angers.**

Festival estival. Soirée de

clôture. La légende des années 80 avec Santa-Esmeralda, The Gibson Brothers & Tribute to Boney M. Feu d'artifice. Gratuit. **Le 27 août, en soirée. Parc du Vissoir, à Trélazé.**

Festival Et Zétéra. (lire en page 21). **Les 2 et 3 septembre, de 19 h à 3 h du matin (le 2) et de 14 h à 18 h (le 3). Le Tertre, à Beaucoz.**

THÉÂTRE

Mémoires d'un tricheur.

Festival d'Anjou. D'après Le Roman d'un tricheur, de Sacha Guitry. Mise en scène de et avec Francis Huster et Yves Le Moign'. 14 à 30 €. **Les 3 et 4 juillet, à 21 h 30. Château du Plessis-Macé.**

La Véritable Histoire de

Lancelot du Lac. Festival d'Anjou. Comique, avec Romain Bouteille, René-Alban Fleury. 14 à 30 €. **Le 7 juillet, à 21 h 30. Château du Plessis-Macé.**

SPECTACLES

La Vie d'artiste racontée à ma

filles. Festival d'Anjou. Spectacle musical de et avec Jérôme Savary. 14 à 30 €. **Le 8 juillet, à 21 h 30. Château du Plessis-Macé.**

Festival Scène de canailles.

Lire en page 18. **Le 12 juillet. Parc de la mairie, à Plessis-Grammoire.**

Festival Apsara.

Théâtre, danse, artisanat, graff, musique, par l'association Exetera. 5 €,

l'après-midi. Enfant/gratuit. 10 et 13 €, en soirée (lire page 22)

Le 30 juillet, de 15 h à 2 h du matin. Parc de La Guyonnière, à Montreuil-Juigné.

La grande surprise de La Rue du Milieu.

Clôture du festival. Arts de la rue. 3 et 5 €. Tél. 02 43 88 92 32 (places limitées). **Le 3 septembre, à 20 h 30. Saint-Clément-de-la-Place.**

Festival Les Accroche-Cœurs.

Théâtre de rue, danse, cirque... 230 représentations, spectacles sous chapiteau, cinéma de plein air. Spectacles et animations gratuits. Programmation complète disponible, en kiosque, en centre-ville (lire page 27). **Du 8 au 11 septembre. Dans les rues piétonnes et grandes places, à Angers.**

Sketches. Festival. **Le 11 septembre, à 16 h 30. Place de la République, à Montreuil-Juigné.**

Soirée d'ouverture du Carré

des Arts. Avec la Cie Gaïa (théâtre d'improvisation), "Henri, Léon et les autres" (chanson française), "Instant" (performance), sculpture réalisée en direct par Aurore Besson, la Cie Ram Dam (arts de la rue). Réservations au, 02 41 76 70 35. 6 et 8 €. **Le 16 septembre, à 20 h 30. Au Carré des Arts, Pellouailles-les-Vignes.**

CINÉMA PLEIN AIR

Ciné-musique de l'été. À 20 h : repas et concert avec le "Happy Brass Band", jazz Nouvelle-Orléans ; suivi, à 22 h 30, des "Virtuosos", de Marc Herman,

sur grand écran. Pique-nique possible sur le site. Repas : 4 et 4,5 € (réservations. au, 02 41 31 10 40). Gratuit.

Le 1^{er} juillet, à partir de 20 h. Parc de La Guyonnière, à Montreuil-Juigné.

Les Choristes & La Prophétie

des grenouilles. Projection en plein air du film "Les Choristes" (le 8 juillet) et de "La Prophétie des grenouilles" (le 20 août). Renseignements au, 02 41 48 056 35. **À 22 h 30. Parc du Prieuré, à Beaucoz.**

Open Range.

Festival estival. Avec Robert Duvall, Kevin Costner. De Kevin Costner. Gratuit. **Le 25 août, à 22 h. Parc du Vissoir, à Trélazé.**

ANIMATIONS

Jazz en Loire.

Promenade jazzy sur l'eau, jusqu'à Saint-Rémy-la-Varenne, à bord du bateau "Loire de lumière". Retour en car. 10 €. Réservations au, 02 41 45 24 24. **Les 5, 12 et 26 juillet ; les 9 et 23 août et le 6 septembre. Départ à 18 h, à l'embarcadere (en amont du pont Dumnacus), Les Ponts-de-Cé.**

Animations médiévales.

Renseignements au, 02 41 21 12 82 (mairie). **Les 9 et 10 juillet, au château à motte, à Saint-Sylvain d'Anjou.**

VISITES

Les Nuits. Promenade nocturne dans les jardins du château d'Angers. 4,50 et 5,50 €. Angers-Tourisme. Tél. 02 41 23 50 00. **Les**

L'agenda sorties

15 et 29 juillet et
les 12 et 27 août, de 21 h 30
à minuit. Château d'Angers.

FÊTES

Fête de la plage. Animations
et vide-greniers, le dimanche.
Gratuit. **Le 2 juillet, de 18 h à 2 h
du matin et le 3, de 7 h à 18 h.**
Plage à Briollay.

Fête de l'été. Animations, bal et
feu d'artifice. **Le 9 juillet,
en soirée. Stade municipal,
à Saint-Clément-de-la-Place.**

14 juillet. Feu d'artifice, bal
populaire, concours de pêche
(inscriptions à partir de 7 h 30, le
14). Gratuit. **Le 13 juillet, à 21 h,
parc de La Guyonnière ; et le 14,
de 15 h à 2 h du matin, sur l'aire
A.-Delanoue, Montreuil-Juigné.**

Fêtes mariales.
Les 14 et 15 août, à Béhuard.

Montmartre à Briollay.



Soirée guinguette et revue de
music-hall (le 20) ; 7^e chapitre de
"la confrérie de la Bonne
Humeur", animations, danses
rétro. Expo de peintures, peintres
dans les rues, sur la plage.
Parking et accès gratuits. **Les 20
et 21 août, de 16 h à 2 du matin
(le 20) et de 11 h à 18 h (le 21).**
*Dans le centre-bourg et sur la
plage de Briollay.*

ART | ANGERS

Sculpture au musée des Beaux-Arts

Un an après sa réouverture et sa
modernisation qui contribuent à en faire un
équipement culturel phare en France, le
musée des Beaux-Arts d'Angers continue
d'enchanter les amateurs. Cet été, place
à la sculpture issue d'une génération d'artistes anglais de la
fin des années 60 jusqu'aux années 80. Plongés dans une
véritable "Effervescence", ils parviendront à capter l'intérêt des
conservateurs des grands musées régionaux et des galeries
européennes. À découvrir aussi : deux esquisses de Fragonard,
expositions permanentes, espace multimédia, boutique...
Jusqu'au 18 septembre, *"Effervescence : la sculpture anglaise dans
les collections publiques françaises 1969-1989"*. Place saint-Éloi.
Tous les jours (10 h - 19 h). Nocturne jusqu'à 21 h, les vendredis.
Entrée : 3 et 4 €. Gratuit, moins de 18 ans. Tél. 02 41 05 38 00.



21^e jeux intervillages.

Sur le thème de la mer, avec
Beaucouzé, Saint-Jean de
Linières, Saint-Martin-du-
Fouilloux, Savennières, La
Possonnière... **Le 28 août,
à 14 h. Stade municipal,
à Saint-Lambert-la-Potherie.**

Comice agricole et viticole du canton des Ponts-de-Cé.

Concours de vins, expo photos,
concours de chant (le 2) ;
concours de labours et de bétail,
boule de fort, jeux, stands, bal et
feu d'artifice, le 3 ; et le 4, défilé,
joute de Bacchus et mini ferme.
Gratuit. **Du 2 au 4 septembre. Au
cercle Jeanne-d'Arc, au Pré-
Seigneur, pré de l'Authion et
salle des Boulays, à Sainte-
Gemmes-sur-Loire.**

Fête communale. Brocante,
animations, course à pied "la
Bartholoméenne", feu d'artifice
(le 3, en soirée). Gratuit. **Les 3 et**

**4 septembre, à La Gemmetrie,
à Saint-Barthélemy.**

Fête de la plate de Béhuard.

Courses de bateaux de Loire,
animations, dégustation de
fritures de Loire, randonnées
pédestres. Parking et accès
libres. **Le 4 septembre.**

Fête d'Éventard. Animations,
repas, musique. Tel. 02 41 41 10
05. **Le 10 septembre, en après-
midi et en soirée. À Écouflant.**

La Roche en fête. 10^e
anniversaire du centre Jean-
Carmet, en présence du fils de
l'acteur, Jean-François Carmet. Le
16, exposition "Les artistes de
notre commune" ; les 17 et 18,
expos, apéros-concerts, cinéma
de plein air (hommage à Jean
Carmet), bal avec les Barbarins
Fourchus (le 17, à 23 h), vide-
greniers (le 18, de 10 h à 16 h), et
spectacle "Le Cabaret du

dimanche" avec les Lo'Jo.

**Du 16 au 18 septembre (le 16, à
19 h ; le 17, toute la journée).**
Centre Carmet, à Mûrs-Érigné.

BROCANTES

Greniers de la Confluence.

Vide-greniers. **Le 4 septembre,
toute la journée. Sur les bords
de la Maine et au camping
municipal, à Bouchemaine.**

**Vide-greniers des Rives de
l'Authion.** Par l'association "Les
Rives de l'Authion". **Le 4
septembre, de 8 h 30 à 18 h 30.**
*Aire de la Guillebotte, Les Ponts-
de-Cé.*

Vide-greniers.

Accès gratuit.
**Le 4 septembre, toute la
journée. Salle des sports, à
Pellouailles-les-Vignes.**

Foire aux puces. Journée des
enfants. Brocante. **Le 10
septembre. Place de la
République, à Montreuil-Juigné.**

Vide-greniers.

Renseignements
auprès du comité des fêtes.
Tél. 02 41 32 61 36. **Le 18
septembre, de 8 h à 18 h. Aux
Grélories et dans le centre-bourg,
à La Membrolle-sur-Longuenée.**

Fête des pommes cuites.

Animations et vide-greniers
**Le 25 septembre, avenue A.-
Desfois, Les Ponts-de-Cé.**

RANDONNÉES

"Chemins de randonnée".

Ouverte à tous. Renseignements
(horaire de départ) en mairie.
Tél. 02 41 77 55 06. **Le 3 juillet,
à Saint-Lambert-la-Potherie.**



À CONSULTER

Le guide des sorties de l'été *Métropole Animations 2005* est disponible dans les mairies, lieux touristiques et à Angers Loire Métropole au, 02 41 05 50 43 (gratuit). 26 pages pour retrouver les rendez-vous de l'été (liste dans notre agenda).

Randonnée des Trois-

Rivières. À pied, à VTT ou à cheval. Spectacles et repas sur réservations à Briollay (le 27, en soirée). Animations à Feneu. *Les 27 et 28 août. Feneu (au port-Albert), Soucelles (espace du Loir), Briollay (plage).*

Fête du vélo "Brionneau-Longuenée". Lire en page 25. *Le 4 septembre, de 8 h 30 à 18 h. Avrillé, La Membrolle-sur-Longuenée, ...*

SPORT

Championnat de France d'athlétisme. Lire en page 27. *Du 14 au 16 juillet, au stade du lac de Maine, à Angers.*

La Tournée des bords de Loire. Initiations au beach volley, par le comité départemental de volley-ball, dans plusieurs communes. Ouvert à tous (particuliers et centres de loisirs). Inscriptions sur place.

Gratuit. Tél. 02 41 79 49 87. *Jusqu'au 31 juillet. Le 24 juillet, à Bouchemaine (camping municipal, à 10 h 30) et au lac de Maine d'Angers, le 31 juillet (finale).*

Sport en fête. Randonnée vélo ou à pied, la "Bartholoméenne" (le 3), "Saint Barth' cyclo" (le 4), courses à pied, finales du tournoi open de tennis (le 11), autres sports à découvrir. Ouvert à tous. Gratuit. *Du 1^{er} au 11 septembre Stade et salle de La Gemmetrie, à Saint-Barthélemy.*

Tennis. Tournoi de tennis open annuel. *Du 3 au 17 septembre Salle sportive de Feneu.*

Triathlon de Villevêque. (lire ci-contre). *Le 4 septembre, toute la journée. Au port, à Villevêque.*

Raid de la "Loire angevine". Raid, course à pied, canoë et VTT, avec les clubs nautiques de Bouchemaine et des Ponts-de-Cé. Inscriptions. Tél. 02 41 77 22

36 ou 02 41 77 23 82. *Le 4 septembre, sur les bords de la Maine, au Lac de Maine à Angers, à Bouchemaine et aux Ponts-de-Cé.*

Volley-ball. Compétition (Nationale 3) Saint-Barthélemy/SCO. Tél. 02 41 41 10 06. *Le 10 septembre, à Saint-Sylvain d'Anjou.*

CONCOURS HIPPIQUE

Sauts d'obstacles. Accès libre. *Le 24 juillet, à partir de 9 h Aux Écuries d'Anjou, lieu-dit "les Augustins", à Savennières.*

EXPOSITIONS

Retour de randonnées. Peintures. Entrée libre. *En juillet et en août, du mardi au samedi (9 h 30 - 12 h 30 et 13 h 30 - 17 h 30). Les dimanches (15 h à 18 h). Au syndicat d'initiative, à Savennières.*

NOV'Art. 23^e Salon de

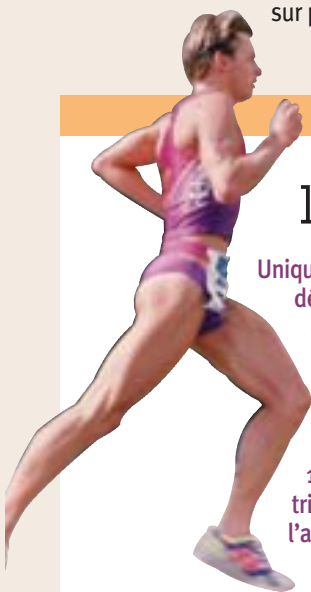
Villevêque. Invité d'honneur : Patrick Rocard. Peintures, sculptures. Entrée libre. *Du 18 au 24 juillet, tous les jours (sauf mardi et jeudi), de 15 h à 19 h. Salle Parage-du-Paty, Galerie 377, presbytère, port et au musée-château de Villevêque.*

"Jardin d'artistes" et "Peintres en scène". Peintres dans le parc et les jardins du château, expositions. 4,5 €. Moins de 12 ans, gratuit. *Les 27 et 28 août, de 14 h à 19 h (samedi 27) et de 10 h à 19 h (dimanche 28). Château de Montriou, à Feneu.*

Infos pratiques

Festival Angers l'été. Les mardis et jeudis, à 21 h. Cloître Toussaint, à Angers (repli au théâtre Chanz). Réservations, 02 41 72 00 94. **Théâtre Chanz** 30, avenue de Chanz, à Angers (repli Angers l'été).

Centre Jean-Carmet, 37, route de Nantes à Mûrs-Erigné. Ouvert tous les jours de 15 h à 19 h, sauf week-end. Tél. 02 41 57 81 85. Locations sur place ou Fnac (02 41 24 33 33). **Festival estival Trélazé.** Réservations au, 02 41 33 74 66 ou à Angers-Tourisme au, 02 41 23 50 00. **Le Carré des Arts Pellouailles-les-Vignes** 1, rue de la Vieille-Poste. 02 41 76 70 35. **Maison de l'Environnement Angers** avenue du Lac de Maine. 02 41 22 32 30. Ouvert du lundi au vendredi (9h/12h-13h30-17h30), les week-ends, et jours fériés (14h-18h). **Festival d'Anjou.** Représentations, à 21 h 30, au château du Plessis-Macé, à Doué-la-Fontaine, au Théâtre J.-Anouilh Bouvet Ladubay, à Saumur. Tarifs abonnements. Navette (aller-retour). Départ, place Kennedy, à Angers. 5€. Renseignements et réservations. Tél. 02 41 88 14 14.



SPORT | VILLEVÊQUE

16^e triathlon, le 4 septembre

Unique dans sa catégorie dans le Maine-et-Loire, le triathlon de Villevêque se déroule dans un cadre enchanteur : les bords du Loir, pour l'épreuve de natation, et les basses vallées angevines pour le cyclisme et la course à pied. Deux épreuves sont organisées dans la matinée : la "découverte", ouverte à tous et le relais. Chacune comprend 500 m de natation, 20 km de cyclisme et une course à pied de 5 km. La "courte distance" de l'après-midi est quant à elle réservée aux licenciés de la fédération française de triathlon. Elle comporte 1500 m de natation, 40 km de vélo et une course à pied de 10 km. Des triathlètes de renommée nationale répondent chaque année à l'invitation de l'association "Villevêque à venir".

Départs à 10 h 15 et 14 h 30. Inscriptions : pour le matin au 02 41 76 82 50, pour l'après-midi au 02 41 37 85 58. www.triathlonvilleveque.free.fr



angers Loire métropole

communauté d'agglomération

> TERRITOIRE

le plaisir en marche

GUIDE
DES SENTIERS DE
L'AGGLOMÉRATION
EN VENTE DANS
LES LIBRAIRIES

GUIDE DES SENTIERS DE L'AGGLOMÉRATION ANGEVINE
31 FAÇONS DE DÉCOUVRIR LA RÉGION À PIED, À CHEVAL OU EN VTT.